



COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Fonds de développement et de reconnaissance
des compétences de la main-d'œuvre

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014-2015

COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE
DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ [2014-2015](#)

On peut consulter le présent document dans le site de la Commission des partenaires du marché du travail, à l'adresse www.cpmt.gouv.qc.ca.

RÉDACTION

Direction du soutien au développement de la main-d'œuvre
Commission des partenaires du marché du travail

ÉDITION

Direction des communications
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015

ISBN : 978-2-550-74072-8 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-74073-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec



COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE
DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014-2015

ERRATA

Page 22

TABLEAU 5 Répartition des projets acceptés en 2013-2014 et en 2014-2015
pour l'ensemble des programmes de subvention et des initiatives de la Commission

3^e ligne, 3^e colonne – au lieu de « 885 », lire « 884 »

5^e ligne, 3^e colonne – au lieu de « 38 », lire « 39 »

Page 24

Section 3.2.3, 3^e paragraphe, 1^e ligne – au lieu de « 885 projets », lire « 884 projets »

Page 25

Section 3.2.5, 2^e paragraphe, 2^e ligne – au lieu « 38 projets », lire « 39 projets »

Page 54

Tableau « Répartition des projets acceptés en 2013-2014 et en 2014-2015 aux fins du Soutien régionalisé
aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre, selon les objectifs du programme »

5^e ligne, 3^e colonne – au lieu de « 439 », lire « 438 »

6^e ligne, 3^e colonne – au lieu de « 133 », lire « 132 »

9^e ligne et 10^e ligne

Au lieu de :

4.1 Reconnaissance des compétences et des acquis	53 (5,6)	39 (4,4)
4.2 Formation visant à combler les compétences manquantes en lien avec une norme	18 (1,9)	10 (1,1)

Lire :

4.1 Formation visant à combler les compétences manquantes en lien avec une norme	18 (1,9)	10 (1,1)
4.2 Reconnaissance des compétences et des acquis	53 (5,6)	39 (4,4)

Dernière ligne, 3^e colonne – au lieu de « 885 », lire « 884 »

Page 55

Tableau « Répartition des subventions accordées en 2013-2014 et en 2014-2015 aux fins du Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre, selon les objectifs du programme », 9^e et 10^e lignes

Au lieu de :

4.1 Reconnaissance des compétences et des acquis	1 311 427 (3,9)	799 732 (3,0)
4.2 Formation visant à combler les compétences manquantes en lien avec une norme	470 352 (1,4)	174 812 (0,7)

Lire :

4.1 Formation visant à combler les compétences manquantes en lien avec une norme	470 352 (1,4)	174 812 (0,7)
4.2 Reconnaissance des compétences et des acquis	1 311 427 (3,9)	799 732 (3,0)

Page 56

Tableau « Répartition par région des projets acceptés en 2013-2014 et en 2014-2015 aux fins du Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre »

6^e ligne, 3^e colonne – au lieu de « 297 », lire « 296 »

Dernière ligne, 3^e colonne – au lieu de « 885 », lire « 884 »

Page 87

Tableau « Programme de subvention à la recherche appliquée »

3^e ligne – au lieu de « Télé-niversité », lire « Télé-Université »

Dernière ligne, 2^e colonne – au lieu de « 613 750 », lire « 674 126 »

Page 88

Tableau « Initiatives de la Commission »

Dernière ligne, 2^e colonne – au lieu de « 2 291 498 », lire « 544 146 »

MONSIEUR JACQUES CHAGNON
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4



MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Conformément aux articles 41 et 42 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport d'activité concernant son application, ainsi que les états financiers du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 mars 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale,

A handwritten signature in black ink that reads "Sam Hamad". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Sam Hamad
Québec, septembre 2015

MONSIEUR SAM HAMAD

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
425, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 4Z1



MONSIEUR LE MINISTRE,

C'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport d'activité 2014-2015 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (Fonds).

L'engagement ferme de la Commission des partenaires du marché du travail, au fil des années, à promouvoir le développement des compétences des travailleuses et travailleurs du Québec a notamment comme objectif de soutenir les entreprises dans leur quête d'une plus grande compétitivité. L'utilisation stratégique du Fonds axée sur le soutien à la formation des personnes ainsi que l'accompagnement des entreprises contribuent aux efforts publics visant ainsi à appuyer la compétitivité des entreprises et à assurer la croissance et la prospérité du Québec.

L'exercice 2014-2015 a été marqué par la popularité du programme Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre, pour lequel le montant des subventions demandées a excédé le montant affecté en début d'année pour sa mise en œuvre. Ainsi, en cours d'année, la Commission a dû prioriser les octrois de subvention en fonction de critères établis par ses membres. Il n'en demeure pas moins que l'année 2014-2015 s'est conclue sur une note positive avec un soutien financier global de plus de 62 millions de dollars accordé pour la réalisation de 1 369 projets.

Au cours des quatre dernières années, la Commission a déployé une stratégie d'utilisation du Fonds visant à en réduire l'excédent tout en assurant sa pérennité. Les investissements de 263 millions de dollars affectés à la programmation du Fonds depuis l'exercice 2011-2012 ont eu pour effet de faire baisser l'excédent cumulé de 96,4 millions de dollars en 2011-2012 à 36 millions de dollars au 31 mars 2015. Cette diminution de l'excédent cumulé, ainsi que la réduction récurrente prévue des revenus de cotisations du Fonds, devront être prises en compte dans la planification des investissements du Fonds pour l'avenir.

L'année qui s'annonce marquera un tournant majeur en matière d'adéquation formation-emploi. La Commission aura un important rôle stratégique à exercer à l'égard de cette priorité gouvernementale. Elle entend bien répondre à ce défi à l'aide du levier financier que constitue le Fonds et au moyen d'un exercice rigoureux de partenariat, afin que la qualification des personnes réponde aux besoins des entreprises et à l'évolution du marché du travail.

Je vous invite donc à lire ce rapport qui présente le bilan des activités de l'année, et je profite de l'occasion pour remercier le personnel de la Commission des partenaires du marché du travail qui a contribué à sa réalisation.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président intérimaire de la Commission des partenaires du marché du travail,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Florent Francœur'.

Florent Francœur
Québec, septembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	12
LOI SUR LES COMPÉTENCES ET RÈGLEMENTS AFFÉRENTS	13
1 Dépenses de formation admissibles	14
1.1 Investissements en formation en 2013	14
1.2 Activités de formation déclarées pour 2013	14
2 Certificat de qualité des initiatives de formation	15
3 Mutuelles de formation	15
4 Certificats d'activité de formation admissible	16
5 Agrément et déontologie des organismes formateurs, des formatrices et des formateurs	16
AFFECTATION DES RESSOURCES ET PROGRAMMATION DU FONDS	17
1. Évolution de l'excédent cumulé du Fonds	17
2. Affectation des ressources du Fonds en 2014-2015 et sommes accordées au 31 mars 2015	18
3. Investissement-compétences	20
3.1 Engagement et reconnaissance des employeurs	20
3.2 Programmes du Fonds et Initiatives de la Commission	20
3.2.1 Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre	23
3.2.2 Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises	24
3.2.3 Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre	24
3.2.4 Soutien au démarrage et à la structuration des mutuelles de formation	25
3.2.5 Mesure liée à l'adéquation formation-emploi	25
3.2.6 Programme de subvention à la recherche appliquée	25
3.2.7 Initiatives de la Commission	25
ADMINISTRATION DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES ET DU FONDS	26
Revenus et charges	26
Effectifs	27
Frais d'exploitation et d'administration de la loi sur les compétences	27
ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015	28

ANNEXES	48
Tableau des services tarifés	48
Tableaux des résultats des programmes de subvention du Fonds	49
Liste des bénéficiaires de subvention et sommes accordées par le Fonds en 2014-2015, par programme	58
Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre	58
Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises	60
Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre	66
Soutien au démarrage et à la structuration des mutuelles	86
Mesure liée à l'adéquation formation-emploi	86
Programme de subvention à la recherche appliquée	87
Initiatives de la Commission	88
 HYPERLIENS	 89
Description des organisations du réseau des partenaires de la Commission	
Règlement sur les dépenses de formation admissibles	
Règlement sur l'exemption applicable aux titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation	
Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation	
Règlement sur la déontologie des formateurs et des organismes formateurs	
Liste des entreprises titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation	
Liste des mutuelles de formation reconnues	

TABLEAUX

Tableau 1	Données relatives aux dossiers conciliés des employeurs assujettis à la loi sur les compétences (années civiles 2011, 2012 et 2013)	14
Tableau 2	Nombre de titulaires d'un agrément au 31 mars 2013, au 31 mars 2014 et au 31 mars 2015	16
Tableau 3	Affectation des ressources du Fonds et subventions accordées en 2014-2015	18
Tableau 4	Projets acceptés et subventions accordées en 2013-2014 et en 2014-2015 pour l'ensemble des programmes de subvention et des Initiatives de la Commission	21
Tableau 5	Répartition des projets acceptés en 2013-2014 et en 2014-2015 pour l'ensemble des programmes de subvention et des Initiatives de la Commission	22
Tableau 6	Répartition des subventions accordées en 2013-2014 et en 2014-2015 pour l'ensemble des programmes de subvention et des Initiatives de la Commission	23

GRAPHIQUE

Graphique 1	Évolution des revenus et de l'excédent cumulé du Fonds de l'exercice financier 2011-2012 à 2014-2015 (en millions de dollars)	17
--------------------	---	----

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

LOI SUR LES COMPÉTENCES

Nombre d'employeurs assujettis en 2013 : 17 156¹

Investissements en formation déclarés en 2013 : 1 191 millions de dollars

Pourcentage d'employeurs qui déclarent investir au moins 1 % en 2013 : 85,9 %

Nombre d'employeurs cotisants au Fonds en 2013 : 2 428

Cotisations totales au Fonds en 2013 : 29,7 millions de dollars

Cumulatif du nombre de certificats d'engagement Investissement-compétences délivrés au 31 mars 2015 : 11 776

Nombre d'entreprises titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation au 31 mars 2015 : 174

Nombre total de formateurs, organismes formateurs et services externes de formation titulaires d'un agrément au 31 mars 2015 : 4 716

PROGRAMMES DE SUBVENTION ET INITIATIVES DE LA COMMISSION

Subventions totales accordées : 62,2 millions de dollars

Nombre total de projets acceptés : 1 369

ADMINISTRATION DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES ET DU FONDS

Revenus : 42,5 millions de dollars

Charges : 68,5 millions de dollars

Excédent cumulé : 36,0 millions de dollars

1 Les données pour 2013 sont extraites des fichiers de Revenu Québec le 1^{er} août 2015 et sont sujettes à des changements.



INTRODUCTION

La Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (loi sur les compétences) oblige les employeurs québécois ayant une masse salariale annuelle de plus d'un million de dollars à investir 1 %² de celle-ci dans la formation de leur personnel. Elle a ainsi pour objectif d'améliorer la qualification et les compétences de la main-d'œuvre par :

- l'accroissement de l'investissement en formation;
- l'action concertée des partenaires du marché du travail;
- le développement des modes de formation;
- la reconnaissance des compétences des travailleuses et travailleurs en emploi.

Par ces moyens, la loi sur les compétences vise à favoriser l'emploi, de même que l'adaptation, l'insertion en emploi et la mobilité de la main-d'œuvre. C'est en vertu de la loi sur les compétences qu'a été institué le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Fonds).

Le Fonds est constitué notamment des sommes versées par les employeurs assujettis à la loi sur les compétences et dont le montant total des dépenses de formation admissibles déclarées est inférieur au montant équivalant à 1 % de leur masse salariale. Les sommes versées par ces employeurs sont égales à la différence entre ces montants, le cas échéant.

Le Fonds est affecté à la promotion et au soutien financier ou technique des mesures de développement des compétences de la main-d'œuvre et des initiatives prises en cette matière. La loi sur les compétences prévoit que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale « produit, au plus tard le 30 septembre de chaque année, les états financiers du Fonds ainsi qu'un rapport de ses activités concernant l'application de la présente loi, pour l'exercice financier précédent³ ».

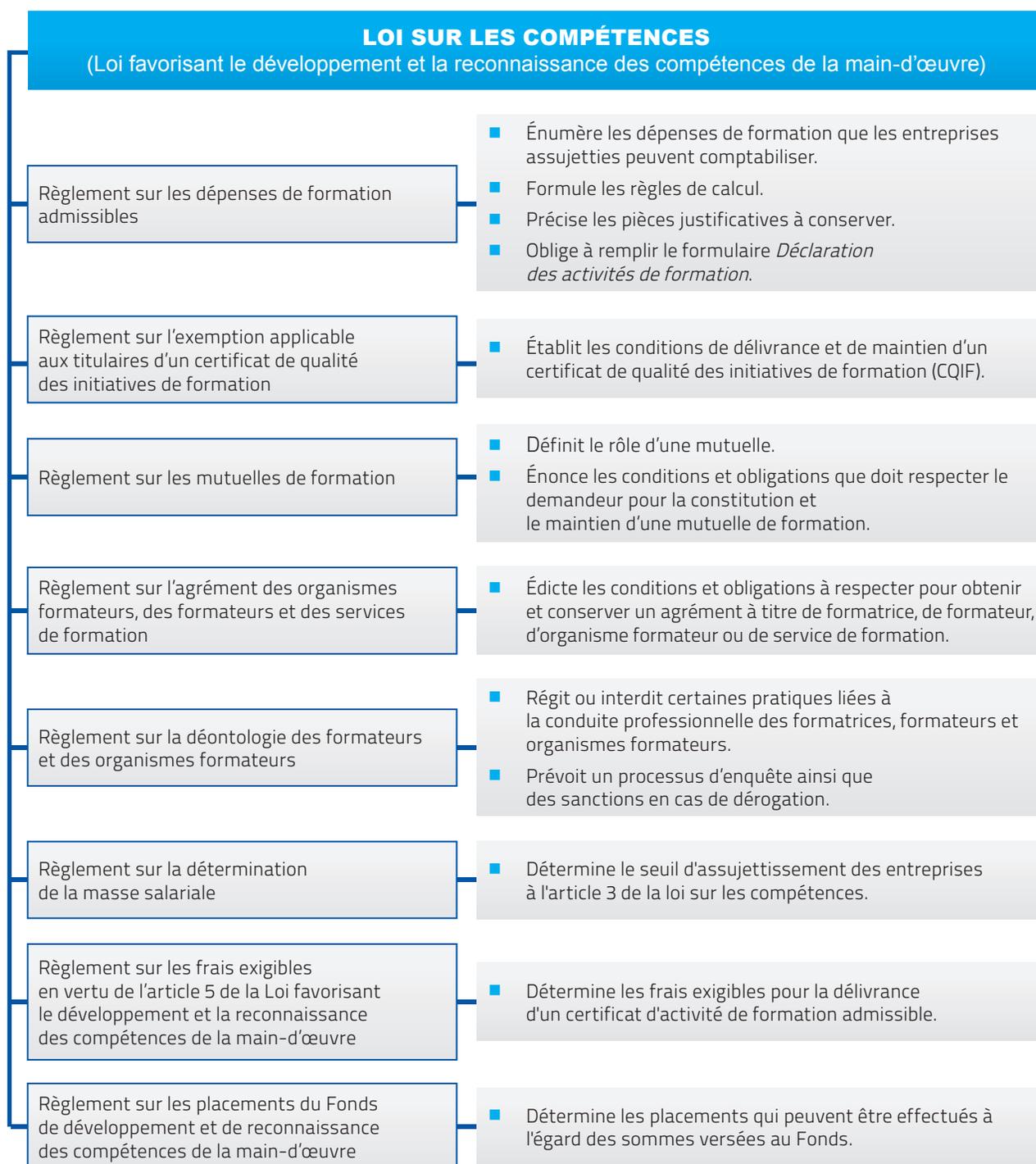
Le présent rapport d'activité concerne l'exercice financier 2014-2015, couvrant la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

2 Dans son discours sur le budget 2015-2016, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de hausser le seuil d'assujettissement des entreprises à la loi sur les compétences à deux millions de dollars.

3 Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3), article 41.

LOI SUR LES COMPÉTENCES ET RÈGLEMENTS AFFÉRENTS

Pour que les objectifs de la loi sur les compétences soient atteints, diverses dispositions réglementaires sont instaurées. Ces règlements sont brièvement présentés dans le schéma ci dessous :



1 DÉPENSES DE FORMATION ADMISSIBLES

Au cours de l'année financière 2014-2015, l'article 7.13 du Règlement sur les dépenses de formation admissibles a été modifié afin de permettre l'ajout des entreprises d'insertion accréditées par Emploi-Québec aux trois autres types d'organismes qui étaient déjà exclus de l'application de cette disposition. Ainsi, les entreprises d'insertion ne sont plus tenues de déduire de leurs dépenses admissibles, l'aide gouvernementale reçue ou à recevoir à l'égard de la formation.

1.1 Investissements en formation en 2013

TABLEAU 1 Données relatives aux dossiers conciliés des employeurs assujettis à la loi sur les compétences (années civiles 2011, 2012 et 2013⁴)

INDICATEURS	2011	2012	2013	VARIATION ENTRE 2012 ET 2013
Nombre d'employeurs assujettis	16 143	15 849	17 156	8,2 %
Masse salariale (en milliards de dollars)	102,8	93,0	113,9	22,5 %
Investissement en formation déclaré (en millions de dollars)	1 272	1 043	1 191	14,2 %
Taux d'investissement en formation déclaré	1,2 %	1,1 %	1,0 %	(-0,1) point de pourcentage
Pourcentage d'employeurs assujettis qui déclarent investir au moins 1 %	86,2 %	87,5 %	85,9 %	(-1,6) point de pourcentage
Nombre d'employeurs cotisants	2 222	1 984	2 428	22,4 %
Cotisations totales (en millions de dollars)	32,6	26,4	29,7	12,4 %

1.2 Activités de formation déclarées pour 2013⁵

Les employeurs assujettis à la loi sur les compétences doivent remplir annuellement le formulaire *Déclaration des activités de formation* en vertu du Règlement sur les dépenses de formation admissibles, seuls les employeurs titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation en sont exemptés. Grâce aux renseignements généraux qui lui sont ainsi transmis, la Commission est informée des moyens que les employeurs utilisent pour atteindre l'objectif de formation fixé par la loi sur les compétences. Ces renseignements précisent également les catégories d'emploi concernées et indiquent le nombre d'employées et employés qui ont bénéficié de la formation.

4 Les données pour 2013 sont extraites des fichiers de Revenu Québec le 1^{er} août 2015 et sont sujettes à des changements. Elles ne tiennent pas compte des renseignements et ajustements subséquents qui peuvent modifier les données pour chacune de ces années civiles. Les entreprises qui ont reçu un certificat de qualité des initiatives de formation ne sont pas comptées dans les données de Revenu Québec. En effet, ces entreprises sont exemptées de comptabiliser leurs investissements en formation et de les transmettre à Revenu Québec.

5 Les résultats concernant les activités de formation déclarées par les entreprises assujetties pour l'année 2013 sont les plus récents à notre disposition.

2 CERTIFICAT DE QUALITÉ DES INITIATIVES DE FORMATION

En vertu du Règlement sur l'exemption applicable aux titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation, l'employeur qui s'engage dans une démarche de formation continue de ses employées et employés par l'application d'un processus de développement des compétences relié à la stratégie de l'entreprise, peut demander une exemption.

L'employeur titulaire d'un certificat de qualité des initiatives de formation n'a pas à fournir le formulaire *Déclaration des activités de formation* à la Commission. Il est aussi exempté de déclarer annuellement le montant investi en formation à Revenu Québec et de verser au Fonds, le cas échéant, le montant non investi en formation conformément à la loi sur les compétences.

En 2014-2015, 25 nouveaux certificats ont été délivrés, portant à 174 le nombre d'employeurs qui en sont titulaires. Également, 65 employeurs dont le certificat venait à échéance au cours de l'exercice financier l'ont renouvelé.

3 MUTUELLES DE FORMATION

Le Règlement sur les mutuelles de formation permet aux employeurs qui ont des besoins semblables en matière de développement des compétences de se regrouper afin de se doter de ressources et de services communs de formation pour y répondre. Il s'agit d'un des moyens que la loi sur les compétences offre aux employeurs pour les aider à se structurer davantage sur le plan de la formation.

Au cours de l'exercice financier 2014-2015, aucune nouvelle mutuelle de formation n'a été reconnue alors que les mutuelles de formation Forma Plus et Forma PME ont cessé leurs activités. Ainsi, au 31 mars 2015, 13 mutuelles étaient reconnues.

Conformément aux recommandations formulées dans le *Rapport quinquennal 2008-2013 sur la mise en œuvre de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, la Commission a mandaté la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et du suivi de la performance du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin qu'elle réalise une évaluation du Règlement sur les mutuelles de formation et du programme Soutien au démarrage et à la structuration des mutuelles de formation. Par cette évaluation, la Commission souhaitait s'assurer que le règlement et le programme de subvention atteignaient leurs objectifs et répondaient adéquatement aux besoins des entreprises, des organisations et de la main-d'œuvre.

À la suite de cette évaluation, la Commission a décidé de maintenir le règlement, mais de ne pas reconduire le programme Soutien au démarrage et à la structuration des mutuelles de formation à partir de 2015-2016, en continuant toutefois de fournir aux deux mutuelles de formation reconnues⁶ qui bénéficiaient encore des subventions de ce programme, le soutien financier⁷ auquel elles auraient pu avoir droit avant l'abolition du programme, afin qu'elles puissent poursuivre leurs activités de démarrage et de structuration.

6 La mutuelle Académie des entrepreneurs généraux du Québec et la Mutuelle de formation du secteur des services de garde éducatifs à la petite enfance.

7 Ces deux mutuelles bénéficieront de ce soutien financier au cours de l'exercice financier 2015-2016.

4 CERTIFICATS D'ACTIVITÉ DE FORMATION ADMISSIBLE

Le certificat d'activité de formation admissible atteste qu'une initiative de formation envisagée par un employeur peut être considérée comme une dépense de formation admissible aux fins de l'application de la loi sur les compétences. Les frais exigés pour un tel certificat sont précisés dans le Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la loi sur les compétences.

La majorité des demandes proviennent de promoteurs d'événements qui désirent s'assurer de l'admissibilité, au regard de la loi sur les compétences, des activités de formation qu'ils proposent aux employeurs assujettis dans le cadre des activités qu'ils organisent. Ces activités se présentent généralement sous forme de colloques, de congrès ou de séminaires. Ainsi, en 2014-2015, 63 certificats ont été remis à des promoteurs, comparativement à 115 en 2013-2014.

Quoique certaines dépenses engagées par un employeur pour une formation donnée au personnel dans le cadre de colloques, de congrès et de séminaires puissent être admissibles selon les critères de la loi sur les compétences, le certificat permet de rassurer les employeurs relativement à l'admissibilité de ces dépenses pour ce type de formation. Il n'est toutefois pas obligatoire d'être titulaire du certificat pour justifier les dépenses engagées.

5 AGRÉMENT ET DÉONTOLOGIE DES ORGANISMES FORMATEURS, DES FORMATRICES ET DES FORMATEURS

L'agrément est délivré aux organismes formateurs, aux formatrices et formateurs et aux services de formation des employeurs qui satisfont aux conditions prescrites par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation. Il s'agit essentiellement d'un moyen de faciliter la reconnaissance des dépenses de formation admissibles des employeurs assujettis à la loi sur les compétences.

Les titulaires doivent se conformer à des règles de déontologie établies par le Règlement sur la déontologie des formateurs et des organismes formateurs.

TABLEAU 2 Nombre de titulaires d'un agrément au 31 mars 2013, au 31 mars 2014 et au 31 mars 2015

TYPES D'AGRÉMENT	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Organismes formateurs (personnes morales, y compris sociétés ou organismes à but non lucratif)	2 415	2 102	2 132
Formatrices et formateurs (individus)	2 026	1 738	1 838
Services de formation d'employeur unique	765	642	605
Services de formation multiemployeur	163	139	141
NOMBRE TOTAL DE TITULAIRES D'UN AGRÉMENT	5 369	4 621	4 716

AFFECTATION DES RESSOURCES ET PROGRAMMATION DU FONDS

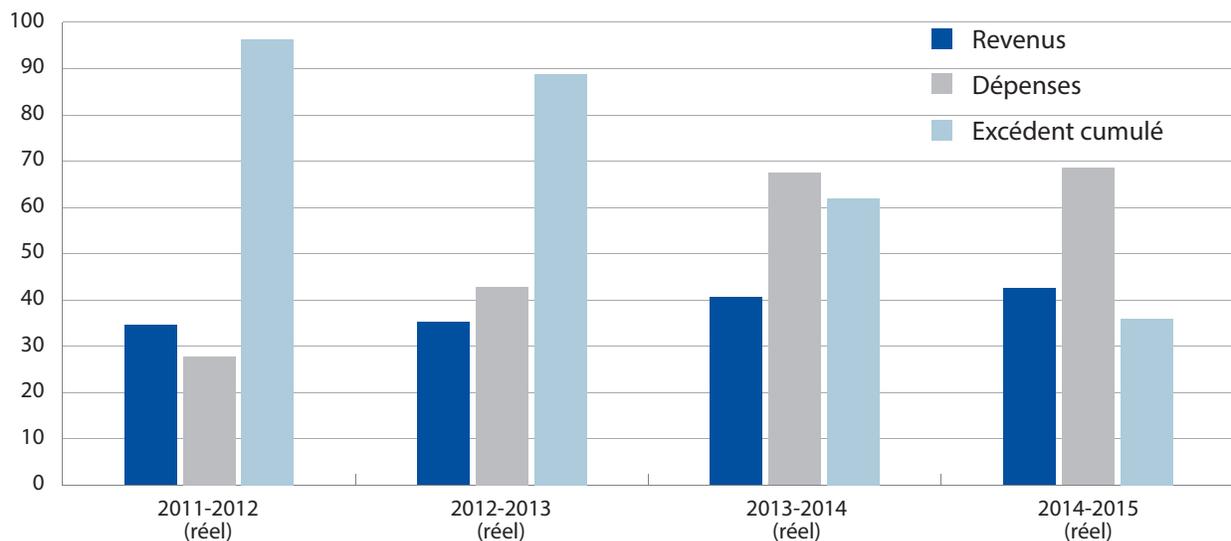
1 ÉVOLUTION DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DU FONDS

Au cours des dix dernières années, les décisions stratégiques de la Commission sur le plan de l'affectation annuelle du Fonds ont tenu compte de plusieurs facteurs, notamment ceux relatifs à l'évolution des revenus de cotisation des employeurs et des dépenses, à l'excédent cumulé de même qu'au respect des engagements financiers pris dans le cadre des programmes de subvention, qui évoluent au fil des ans selon le volume de demandes présentées et acceptées.

En réaction à l'augmentation graduelle de l'excédent cumulé, la Commission a convenu, en 2011, d'une stratégie d'utilisation optimale du Fonds visant à réduire cet excédent tout en assurant la pérennité du Fonds. Cette stratégie prévoyait le financement de l'initiative Investissement compétences, auquel s'est ajouté celui de la stratégie ministérielle visant à aider les personnes sous-représentées sur le marché du travail.

Ainsi, pour les quatre années couvrant la période 2011-2012 à 2014-2015, la Commission a adopté des affectations annuelles totalisant 263 millions de dollars, excluant les frais d'exploitation et d'administration. Les investissements résultant de ces affectations ont fait en sorte que l'excédent cumulé est passé d'un sommet de 96,4 millions de dollars en 2011-2012 à 36 millions de dollars en 2014-2015. À terme, la Commission tend vers l'équilibre entre les revenus et les dépenses du Fonds.

GRAPHIQUE 1 Évolution des revenus, des dépenses et de l'excédent cumulé du Fonds de 2011-2012 à 2014-2015 (en millions de dollars)⁸



8 Les données pour l'exercice financier 2014-2015 sont des données préliminaires.

2 AFFECTATION DES RESSOURCES DU FONDS EN 2014-2015 ET SOMMES ACCORDÉES AU 31 MARS 2015

En vertu de la loi sur les compétences et des attributions qu'elle lui confère, la Commission adopte annuellement le Plan d'affectation des ressources du Fonds. Ce plan, qui découle des priorités établies par la Commission, est approuvé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Pour 2014-2015, les ressources financières du Fonds sont affectées aussi bien à l'initiative Investissement-compétences⁹ qu'aux Initiatives de la Commission, mais aussi aux frais d'exploitation et d'administration. La répartition de la somme de 84,1 millions de dollars est présentée au tableau 3 ci-dessous.

TABLEAU 3 Affectation des ressources du Fonds et subventions accordées en 2014-2015

MESURES ET PROGRAMMES	RESSOURCES AFFECTÉES EN DÉBUT D'ANNÉE (EN M \$)	1 ^{ER} AMENDEMENT AUX RESSOURCES AFFECTÉES (EN M \$)	2 ^E AMENDEMENT AUX RESSOURCES AFFECTÉES (EN M \$)	SUBVENTIONS ACCORDÉES (EN M \$)	POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES/ SOMMES AFFECTÉES AMENDÉES
Engagement des entreprises ¹⁰	1,5	1,5	0,5	0,1	20,0
Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre	22,2	22,2	26,5	26,1	98,5
Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre	27,8	27,8	27,8	26,6	95,7
Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises :					
Entreprises individuelles	7,0	7,0	7,0	5,9	84,3
Entreprises regroupées	2,0	2,0	2,0	0,0	0,0
Soutien au démarrage et à la structuration des mutuelles de formation	0,5	0,5	0,2	0,1	50,0
Mesure liée à l'adéquation formation-emploi	2,5	2,5	2,5	2,3	92,0
Activité de recherche, d'enquête et de vigie ¹¹	0,8	0,8	0,8	0,7	87,5
Total Investissement-compétences	64,3	64,3	67,3	61,8	91,8

9 L'initiative Investissement-compétences inclut les programmes de subvention, les activités de recherche et une mesure liée à l'adéquation formation-emploi.

10 Cette action comprend les activités de promotion de l'initiative Investissement-compétences qui ne sont pas liées à des subventions. Ces charges de 0,1 million de dollars sont incluses dans les frais d'exploitation et d'administration de 8,9 millions de dollars.

11 Comprenant le Programme de subvention à la recherche appliquée.

Tableau 3 Affectation des ressources du Fonds et subventions accordées en 2014-2015 (suite)

MESURES ET PROGRAMMES	RESSOURCES AFFECTÉES EN DÉBUT D'ANNÉE (EN M \$)	1 ^{ER} AMENDEMENT AUX RESSOURCES AFFECTÉES (EN M \$)	2 ^E AMENDEMENT AUX RESSOURCES AFFECTÉES (EN M \$)	SUBVENTIONS ACCORDÉES (EN M \$)	POURCENTAGE DES SOMMES ACCORDÉES/ SOMMES AFFECTÉES AMENDÉES
Initiatives de la Commission	2,0	2,0	1,0	0,5	50,0
Contribution – Entreprises d’insertion ¹²	s. o.	5,4	5,4	s. o.	s. o.
Sous-total	66,3	71,7	73,7	62,3	84,5
Frais d’exploitation et d’administration					
Frais attribuables à la loi sur les compétences	3,4	3,4	3,4	4,0	117,6
Frais attribuables au traitement des demandes de subvention et à la gestion budgétaire et financière du Fonds	7,0	7,0	7,0	4,8	68,6
TOTAL	76,7	82,1	84,1	71,1	84,5

Le tableau 3 montre les ressources affectées en 2014-2015, en début d’année, ainsi que ces ressources telles qu’elles ont été amendées par la suite. Ainsi, le plan d’affectation initial pour l’exercice 2014-2015 a été amendé une première fois afin d’ajouter un montant de 5,4 millions de dollars pour la contribution aux dépenses relatives au salaire des formatrices et formateurs des entreprises d’insertion. Ensuite, la Commission a de nouveau amendé son plan d’affectation afin de répondre à la popularité du programme Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d’œuvre, pour lequel l’investissement prévu de 22,2 millions de dollars était insuffisant compte tenu de la demande. Afin de libérer les fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de ce programme, la Commission a ainsi procédé à un réaménagement budgétaire bonifiant le montant affecté au Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d’œuvre de 4,25 millions de dollars.

12 Cette mesure ne s’est pas concrétisée.

3 INVESTISSEMENT-COMPÉTENCES

3.1 Engagement et reconnaissance des employeurs

Lancée en février 2012, l'initiative Investissement-compétences a pour objectif le développement de la formation continue dans les entreprises du Québec. L'une des mesures proposées par la Commission, au moyen de cette initiative, vise à inciter les employeurs à se préoccuper du développement des compétences de leur main-d'œuvre dans le but d'instaurer une culture de formation dans les entreprises québécoises et d'aider celles qui s'engagent dans cette voie à être reconnues.

Au 31 mars 2015, on dénombre au total 11 776 entreprises¹³ ayant obtenu leur certificat d'engagement. De ce nombre, 3 620 l'ont obtenu au cours de l'année financière 2014-2015.

3.2 Programmes du Fonds et Initiatives de la Commission

En vertu de la loi sur les compétences, la Commission établit des programmes de subvention dont les barèmes et limites sont soumis à l'approbation du ministre.

L'objectif premier du Fonds est de favoriser, par ses programmes de subvention, la réalisation de l'objet de la loi sur les compétences, qui est d'améliorer la qualification et les compétences de la main-d'œuvre par l'investissement dans la formation, par l'action concertée des partenaires patronaux, syndicaux et communautaires et des milieux de l'enseignement, ainsi que par le développement des modes de formation et la reconnaissance des compétences des personnes en emploi.

Chaque année, la Commission conçoit ou révisé les programmes de subvention du Fonds. À cette fin, elle prend en compte les objectifs de la loi sur les compétences, les orientations adoptées dans son plan stratégique ainsi que les résultats obtenus grâce aux subventions du Fonds.

L'année 2014-2015 s'inscrit dans la continuité. En effet, comme l'année 2013-2014, elle est marquée par le déploiement de mesures visant à soutenir en priorité les personnes en emploi et les entreprises en matière de développement des compétences, en tenant compte particulièrement des clientèles sous-représentées ou fragilisées sur le plan de l'emploi.

Les programmes de la Commission visent principalement à soutenir les entreprises dans le développement et la reconnaissance des compétences de leur main-d'œuvre et à contribuer à l'instauration d'une culture de la formation continue. Les interventions du Fonds se traduisent dans les programmes de subvention décrits ci-après.

13 Selon les données publiées dans le *Rapport d'activité 2013-2014*, le cumulatif au 31 mars 2014 du nombre de demandes d'engagement était de 8 154. Or, il était plutôt de 8 156, puisque deux demandes inadmissibles au 31 mars 2014 ont été jugées admissibles a posteriori.

Tableau 4 Projets acceptés et subventions accordées en 2013-2014 et 2014-2015 pour l'ensemble des programmes de subvention et des Initiatives de la Commission¹⁴

EXERCICE FINANCIER	NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS	SUBVENTIONS ACCORDÉES (EN M\$)	CHARGES INSCRITES DANS LES ÉTATS FINANCIERS ¹⁵ (EN M\$)
2013-2014	1 439	79,8	57,0
2014-2015	1 369	62,2	59,6

Le tableau 4 démontre que les subventions accordées et le nombre de projets acceptés au cours de l'exercice financier 2014-2015 ont diminué par rapport à l'année précédente. Ces résultats sont principalement attribuables à une diminution des investissements planifiés.

14 À l'exclusion du projet Engagement et reconnaissance des entreprises, qui n'est pas lié à des subventions.

15 Ce montant comprend les subventions aux employeurs, dont font partie les subventions du programme Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi (AERE) et celles de la mesure liée à l'adéquation formation-emploi. En plus des charges pour l'exercice financier 2014-2015, il inclut les charges pour les projets acceptés et subventions accordées dans les exercices antérieurs.

Tableau 5 Répartition des projets acceptés en 2013-2014 et en 2014-2015 pour l'ensemble des programmes de subvention et des Initiatives de la Commission

PROGRAMMES DE SUBVENTION	2013-2014 (NOMBRE ET %)	2014-2015 (NOMBRE ET %)
Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre	184 (12,7)	199 (14,5)
Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises	1 (0,1)	226 (16,5)
Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre	950 (66,0)	885 (64,6)
Soutien au démarrage et à la structuration des mutuelles	7 (0,5)	1 (0,1)
Mesure liée à l'adéquation formation-emploi	57 (4,0)	38 (2,8)
Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi	204 (14,2)	s. o.
Programme de subvention à la recherche appliquée	1 (0,1)	4 (0,3)
Initiatives de la Commission	35 (2,4)	16 (1,2)
TOTAL	1 439 (100,0)	1 369 (100,0)

Tableau 6 Répartition des subventions accordées en 2013-2014 et en 2014-2015 pour l'ensemble des programmes de subvention et des Initiatives de la Commission

PROGRAMMES DE SUBVENTION	2013-2014 (\$ ET %)	2014-2015 (\$ ET %)
Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre	28 806 286 (36,1)	26 059 892 (41,9)
Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises	17 603 (0,1)	5 909 425 (9,5)
Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre	33 915 202 (42,4)	26 611 996 (42,8)
Soutien au démarrage et à la structuration des mutuelles	613 750 (0,8)	75 758 (0,1)
Mesure liée à l'adéquation formation-emploi	2 298 673 (2,8)	2 291 498 (3,7)
Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi	11 950 682 (15,0)	s. o.
Programme de subvention à la recherche appliquée	30 000 (0,1)	674 126 (1,1)
Initiatives de la Commission	2 175 426 (2,7)	544 146 (0,9)
TOTAL	79 807 622 (100,0)	62 166 841 (100,0)

3.2.1 Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre

Ce programme vise le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi au moyen de projets réalisés par des promoteurs collectifs dont les actions touchent plusieurs entreprises ainsi que leur personnel. Par cette approche collective, la Commission souhaite créer un effet multiplicateur et soutenir des projets qui peuvent s'adresser à des entreprises réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Les formations offertes sont adaptées en fonction des besoins des entreprises.

L'exercice 2014-2015 a été marqué par la popularité du programme Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre. Le montant des subventions demandées pour ce programme excède le montant affecté en début d'année pour sa mise en œuvre. Dans ce contexte, en cours d'année, la Commission a dû prioriser des demandes de subventions reçues, en fonction de critères établis d'avance par ses membres et amender le plan d'affectation pour augmenter les sommes de 22,2 à 26,5 millions de dollars. Malgré cette augmentation, la Direction du soutien au développement de la main-d'œuvre n'a pu répondre à l'ensemble des demandes. Toutefois, comme la moyenne des montants accordés par projet a diminué, on observe en 2014-2015 une augmentation du nombre de projets financés (199) par rapport à l'exercice précédent (184).

Globalement, la popularité du programme est due au rôle-conseil exercé par les conseillères et les conseillers aux demandes de subvention ainsi que par la souplesse accordée dans le choix des moyens pour atteindre les objectifs de développement des compétences de la main-d'œuvre, favorisant de cette façon une meilleure adaptation des formations aux besoins des entreprises.

Les tableaux 5 et 6 montrent que les subventions accordées dans le cadre du programme Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre se rapprochent de celles accordées aux fins du Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre, malgré le grand écart dans le nombre de projets financés grâce à ces deux programmes. Cette situation, observée chaque année depuis l'entrée en vigueur de ces derniers, s'explique par les caractéristiques du programme Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre, dont les projets subventionnés sont moins nombreux, mais plus coûteux, puisqu'ils touchent plusieurs entreprises et plusieurs régions à la fois. Notons également que ces projets peuvent s'étendre sur deux ans, comparativement à une année pour le programme Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre.

Des tableaux présentant la répartition des projets acceptés et des sommes accordées, selon les objectifs du programme et selon le type de promoteurs, sont disponibles en annexes.

3.2.2 Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises

Ce programme est le moyen par lequel la Commission souhaite favoriser l'accroissement de la compétitivité des entreprises en soutenant la corrélation positive entre l'amélioration des équipements et des processus, d'une part, et le développement des compétences de la main-d'œuvre, d'autre part. Il s'adresse donc aux entreprises qui, dans la dernière année, ont implanté une nouvelle technologie (machines, outils, équipements informatiques, y compris les technologies de l'information et des communications) ou un nouveau mode d'organisation du travail. La contribution du Fonds vise à optimiser les retombées de ces investissements en soutenant financièrement la formation du personnel qu'exigent ces changements.

Le Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises comprend deux volets distincts selon qu'il répond à un besoin partagé par plusieurs entreprises (le volet collectif) ou à celui d'une seule entreprise (le volet entreprises individuelles).

Lancé à la fin de l'exercice financier 2013-2014, ce programme s'est véritablement déployé en 2014-2015 et la Commission a ainsi pu contribuer à l'augmentation de la compétitivité des entreprises.

Les résultats présentés aux tableaux 5 et 6 montrent une disparité dans l'utilisation des deux volets du programme. En effet, les sommes accordées dans le cadre du volet entreprises individuelles ont été de 5,9 millions de dollars, alors qu'aucun projet n'a été déposé dans le cadre du volet collectif. La pratique a démontré qu'il est difficile pour un promoteur collectif de trouver plusieurs entreprises ayant un besoin commun d'investissement dans la même machinerie ou nouvelle technologie.

3.2.3 Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre

Ce programme est le moyen privilégié par le Fonds pour continuer à aider les entreprises individuellement. Déployé en région par l'entremise du réseau d'Emploi-Québec, il élargit l'offre de service du réseau en lui donnant la possibilité de répondre à d'autres besoins que ceux auxquels répondent ses propres mesures.

Chaque année, les ressources du Fonds affectées au volet régionalisé des programmes de subvention sont réparties entre les 17 régions du Québec, notamment en fonction du nombre d'employeurs assujettis à la loi sur les compétences.

Cette année, un montant accordé de 26,6 millions de dollars a permis de soutenir la réalisation de 885 projets dans le cadre de ce programme. La proximité du personnel d'Emploi-Québec avec les entreprises et la qualité de son rôle-conseil facilitent le déploiement du programme en région et expliquent son succès.

Des tableaux en annexes présentent la répartition des projets acceptés et des sommes accordées, selon les objectifs du programme et les régions.

3.2.4 Soutien au démarrage et à la structuration des mutuelles de formation

Ce programme s'adresse aux mutuelles de formation nouvellement reconnues qui ont besoin d'un appui financier pour franchir les premières étapes de leur mise en place. Il vise à soutenir le développement et la croissance des regroupements d'employeurs constitués en mutuelles de formation et se traduit par une participation financière aux deux premières phases de leur mise sur pied, soit :

- le démarrage de la mutuelle et le recrutement d'employeurs participants;
- le développement et l'organisation des services de formation.

Au cours de l'exercice financier 2014-2015, une seule mutuelle de formation a reçu une subvention (75 758 \$) pour son démarrage et sa structuration. Ces résultats sont attribuables au fait que la majorité des autres mutuelles ont déjà bénéficié, dans les années antérieures, du montant maximum prévu dans ce programme.

3.2.5 Mesure liée à l'adéquation formation-emploi

Par cette mesure, la Commission favorise la coopération régionale entre les acteurs du marché du travail afin de mieux arrimer les compétences du bassin de main-d'œuvre avec les besoins particuliers des entreprises d'une région en matière de formation continue des travailleuses et des travailleurs en emploi.

Au cours de l'exercice financier 2014-2015, le Fonds a accordé une somme de 2,3 millions de dollars pour la réalisation de 38 projets visant à explorer de nouvelles avenues afin de faciliter l'arrimage entre la formation initiale et la formation continue, et entre la formation en établissement d'enseignement et la formation en entreprise.

3.2.6 Programme de subvention à la recherche appliquée

Ce programme vise à soutenir les projets de recherche appliquée portant sur les conditions facilitant la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs de la loi sur les compétences, les pratiques qui en découlent et l'élaboration d'axes de recherche sur la formation de la main-d'œuvre d'une importance stratégique sur les plans économique, social et technologique.

Dans le cadre du programme, la Commission procède à des appels de propositions avant de sélectionner les projets qui seront retenus et pour lesquels une subvention sera accordée. Au cours de l'exercice financier, un seul appel de propositions a eu lieu, du 5 au 19 décembre 2014, et il portait sur le thème de l'adéquation formation-emploi.

À la suite de cet appel de propositions, le Fonds a accordé une somme de 674 126 \$ pour la réalisation de quatre projets de recherche appliquée, comparativement à une somme de 30 000 \$ accordée en subvention l'année précédente, alors qu'un seul projet avait été financé, principalement en raison du transfert administratif de ce programme à la Commission.

3.2.7 Initiatives de la Commission

La Commission accorde également des subventions dans le cadre des Initiatives de la Commission. Soulignons que les projets doivent être soumis par un membre de la Commission.

Les Initiatives de la Commission prennent la forme de projets soutenant l'atteinte des objectifs formulés dans sa planification stratégique ou qui tiennent compte de sujets d'intérêt pour elle, dans la mesure où ces projets ne font pas double emploi avec un service existant, ou encore, avec une activité ou un projet déjà en cours.

En 2014-2015, un montant total de 544 146 \$ a été accordé aux Initiatives de la Commission comparativement à près de 2,2 millions de dollars l'année précédente. Cette différence s'explique notamment par un réaménagement des ressources affectées au programme en cours d'année.



ADMINISTRATION DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES ET DU FONDS

Comme chaque année, les états financiers audités¹⁶ sont intégrés au présent rapport. Ils rendent compte notamment de la situation financière du Fonds et présentent les revenus et les charges liés à la gestion du Fonds et à l'application de la loi sur les compétences.

REVENUS ET CHARGES

Les revenus du Fonds proviennent des cotisations des employeurs (voir la note 2 complémentaire des états financiers), perçues par Revenu Québec, d'intérêts et d'autres revenus¹⁷. Pour l'exercice 2014-2015, on constate un accroissement des revenus de 2 millions de dollars. Cette augmentation provient d'une hausse des cotisations des employeurs (3 millions de dollars) compensée, entre autres, par une baisse des revenus d'intérêts et autres (0,9 million de dollars).

Les charges sont attribuables aux subventions imputées dans le cadre des programmes du Fonds ainsi qu'aux frais d'exploitation et d'administration associés à l'application de la loi sur les compétences et à l'administration des subventions (voir la note 4 complémentaire des états financiers). Sont intégrés aux frais d'exploitation et d'administration les frais relatifs à l'engagement et à la reconnaissance des entreprises (projet rattaché à l'initiative Investissement-compétences). En 2014-2015, les charges ont augmenté de 1,1 million de dollars, soit une hausse de 2,6 millions de dollars attribuable aux subventions et de laquelle on retranche une diminution de 1,5 million de dollars des frais d'exploitation et d'administration.

¹⁶ Voir les états financiers audités à la page 28.

¹⁷ Les autres revenus sont constitués des droits et frais et du recouvrement des charges de subventions d'années antérieures. Les droits et frais sont des frais exigibles liés au traitement des demandes d'agrément et de reconnaissance à titre de mutuelle de formation, de même que pour la délivrance de certificats de qualité des initiatives de formation ou de certificats d'activité de formation admissible.

Pour les programmes de subvention, notons, parmi les éléments importants de 2014-2015, le déploiement du programme Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises, avec des charges de 3,7 millions de dollars, et l'augmentation des charges des programmes Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre (4,1 millions de dollars) et Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre (3,7 millions de dollars). Par contre, les charges de subventions ont diminué significativement pour le programme Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi (AERE), qui a pris fin en mars 2014 (6,1 millions de dollars), et pour la mesure liée à l'adéquation formation-emploi (1,7 million de dollars).

La diminution des frais d'exploitation et d'administration d'une somme de 1,5 million de dollars est attribuable, d'une part, à la diminution des affectations qui ont une incidence directe sur le coût des services facturés au Fonds (0,8 million de dollars) et, d'autre part, à la diminution des honoraires professionnels liés aux études, enquêtes et vigie (0,5 million de dollars).

L'exercice qui a pris fin le 31 mars 2015 fait état d'un excédent cumulé en début d'exercice de 61,9 millions de dollars, alors que le solde à la fin de l'exercice est de 36,0 millions de dollars. Les revenus totalisent 42,5 millions de dollars et les charges 68,5 millions de dollars générant ainsi un déficit d'exploitation pour l'exercice 2014-2015 de 26 millions de dollars. Par rapport au déficit de 26,9 millions de dollars constaté pour l'exercice précédent, il s'agit d'une légère diminution de près de 1 million de dollars.

EFFECTIFS

Pour l'exercice 2014-2015, le Fonds a financé 85 effectifs en équivalents temps complet pour la réalisation des activités du Fonds. De ces effectifs, 32 ont été affectés à la Direction du soutien au développement de la main-d'œuvre, 40 à Emploi-Québec et 13 aux autres unités de la Commission et du Ministère. Ces ressources sont consacrées à l'application de la loi sur les compétences et à la mise en œuvre du plan d'affectation.

FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES

Les normes comptables du secteur public exigent que la présentation des charges dans les notes complémentaires des états financiers se fasse par objet. Ainsi, et conformément à l'article 41 de la loi sur les compétences, les frais associés à l'application de cette loi et ceux associés à l'administration des subventions ont été présentés distinctement selon les principales catégories de charges (voir la note 4 complémentaire des états financiers du Fonds).

Les frais d'exploitation et d'administration (8,9 millions de dollars) associés à l'application de la loi sur les compétences, au traitement des demandes de subvention et à la gestion budgétaire et financière du Fonds sont imputés à deux grandes activités :

1. frais associés à l'application de la loi sur les compétences (46 %);
2. frais associés à l'administration des subventions (54 %).

Les frais associés à l'application de la loi sur les compétences (4,1 millions de dollars) incluent les frais de perception des cotisations des employeurs (0,7 million de dollars) ainsi que les créances douteuses (0,6 million de dollars) associées à la perception de ces cotisations. Sont également compris dans ces frais d'exploitation et d'administration, les dépenses de 0,1 million de dollars associés au projet Engagement et reconnaissance des employeurs¹⁸.

Les frais de perception des cotisations des employeurs (0,7 million de dollars) sont similaires à ceux de l'année 2013-2014. Revenu Québec a la responsabilité de traiter la déclaration annuelle de chaque employeur assujéti à la loi sur les compétences et, le cas échéant, de percevoir les sommes non investies en formation pour les verser au Fonds.

18 Projet rattaché à l'initiative Investissement-compétences, mais non subventionné.



FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION	31
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	32
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	34
État de la situation financière	35
État de la variation des actifs financiers nets	36
État des flux de trésorerie	37
Notes complémentaires	38

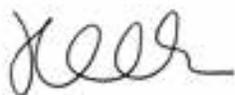
RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Fonds) ont été dressés par la direction du Fonds, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'information financière contenue ailleurs dans le rapport d'activité est conforme à ces états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Fonds reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent et elle a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit de même que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer la direction du Fonds pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Florent Francœur, président par intérim
Commission des partenaires du marché du travail
Montréal, le 11 septembre 2015



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, les états des résultats et de l'excédent cumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice général du Québec

A handwritten signature in black ink, reading "Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA". The signature is written in a cursive style.

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Québec, le 11 septembre 2015

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015 (en milliers de dollars)

	2015		2014
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
REVENUS			
Cotisations des employeurs (note 3)	32 300	40 549	37 587
Droits et frais	1 000	954	1 015
Intérêts	700	455	800
Autres	-	572	1 154
	34 000	42 530	40 556
CHARGES			
Subventions aux employeurs	49 200	55 357	46 659
Subventions au programme Accompagnement des entreprises pour la relance de l'emploi	5 300	4 247	10 364
Frais d'exploitation et d'administration (note 4)	11 900	8 892	10 395
	66 400	68 496	67 418
DÉFICIT ANNUEL	(32 400)	(25 966)	(26 862)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	62 300	61 922	88 784
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	29 900	35 956	61 922

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2015
(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	16 634	42 471
Débiteurs (note 6)	36 332	34 092
	<u>52 966</u>	<u>76 563</u>
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	17 010	14 642
	<u>17 010</u>	<u>14 642</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>35 956</u>	<u>61 921</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	-	1
	<u>-</u>	<u>1</u>
EXCÉDENT CUMULÉ	<u>35 956</u>	<u>61 922</u>
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTE 7)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Florent Francœur, président par intérim
Commission des partenaires du marché du travail

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015
(en milliers de dollars)

	2015		2014
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	61 921	61 921	88 754
Variation due aux charges payées d'avance			
Acquisition de charges payées d'avance	-	-	(1)
Utilisation de charges payées d'avance	-	1	30
	-	1	29
Déficit annuel	(32 400)	(25 966)	(26 862)
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(32 400)	(25 965)	(26 833)
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	29 521	35 956	61 921

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015
(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit annuel	(25 966)	(26 862)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(2 240)	(3 664)
Créditeurs et charges à payer	2 368	6 647
Charges payées d'avance	1	29
	<u> </u>	<u> </u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(25 837)	(23 850)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>42 471</u>	<u>66 321</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 5)	<u>16 634</u>	<u>42 471</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Fonds) est constitué par la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, c. D-8.3). Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) est chargé de l'administration du Fonds. En vertu de l'entente intervenue le 12 février 2008 entre le ministre et la Commission des partenaires du marché du travail (Commission) et de l'article 7.1 de la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail (RLRQ, c. M-15.001), l'administration du Fonds a été déléguée à la Commission.

Le Fonds a pour objet la promotion et le soutien financier ou technique des actions de développement des compétences de la main-d'œuvre et des initiatives prises en ces matières.

En vertu de l'article 985 de la Loi sur les impôts (RLRQ, c. 1-3) et de l'article 149 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu [L.R.C. (1985), c. 1 (5^e suppl.)], le Fonds n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce manuel.

La préparation des états financiers du Fonds, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses ont trait à la comptabilisation des revenus et des débiteurs liés aux cotisations des employeurs et à la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

Instruments financiers

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les débiteurs (à l'exception des débiteurs relatifs aux cotisations des employeurs) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

REVENUS

Cotisations des employeurs

En vertu des dispositions de la loi constitutive du Fonds, les cotisations des employeurs sont perçues par le ministre du Revenu, au bénéfice du Fonds. Ces recettes fiscales sont comptabilisées en fonction des montants déclarés par les employeurs, pour la dernière année civile. Elles demeurent sujettes à vérification et rectification. Les rectifications sont, le cas échéant, portées aux revenus liés aux cotisations des employeurs dans l'exercice au cours duquel elles sont connues. Par conséquent, les résultats réels pourraient varier significativement des résultats estimés.

Droits et frais

Les revenus de droits et frais sont constatés lorsqu'ils sont exigibles.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Autres

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où ces derniers sont gagnés, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré et que les montants en cause peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les subventions qui sont recouvrées au cours de l'exercice et qui ont été octroyées lors d'exercices antérieurs sont comptabilisées dans ce poste.

CHARGES

Subventions

Les subventions sont comptabilisées à titre de charges lorsque surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où elles ont été autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'avance au fonds général du fonds consolidé du revenu ainsi que d'acceptations bancaires et de billets à escompte au porteur rachetables en tout temps, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3. COTISATIONS DES EMPLOYEURS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Cotisations estimées pour l'exercice	31 900	29 400
Ajustements liés à des cotisations des exercices antérieurs	8 649	8 187
	<u>40 549</u>	<u>37 587</u>

4. FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

Comme le prévoit l'article 41 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, les frais associés à l'administration de la loi sont présentés distinctement dans les états financiers du Fonds.

À la suite d'un accord entre le MTESS et la Commission, les employés qui étaient auparavant rémunérés par le Fonds ont été transférés au MTESS le 6 mars 2014. À compter de cette date, les dépenses de traitement et d'avantages sociaux assumées par le MTESS font l'objet d'une recharge au Fonds et sont incluses à la rubrique Rémunération du personnel affecté au Fonds.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION (SUITE)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Frais associés à l'application de la Loi		
Traitements et avantages sociaux	-	946
Rémunération du personnel affecté au Fonds	992	-
Prêts de services	1 572	1 994
Honoraires professionnels - études, enquêtes et vigie	33	544
Autres honoraires professionnels	78	26
Publicité et promotion	24	350
Frais de perception des cotisations	665	642
Créances douteuses	627	455
Loyers	88	80
Autres	51	68
	<u>4 130</u>	<u>5 105</u>
Frais associés à l'administration des subventions		
Traitements et avantages sociaux	-	1 269
Rémunération du personnel affecté au Fonds	1 212	-
Prêts de services	3 413	3 852
Autres honoraires professionnels	3	2
Loyers	107	106
Autres	27	61
	<u>4 762</u>	<u>5 290</u>
	<u>8 892</u>	<u>10 395</u>

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Acceptations bancaires et billets à escompte au porteur, rachetables en tout temps, échéant entre avril 2015 et mai 2015 (avril 2014 et juillet 2014 au 31 mars 2014), à des taux variant entre 0,78 % et 1,30 % (entre 1,16 % et 1,28 % au 31 mars 2014)	13 693	37 942
Avance au fonds général du fonds consolidé du revenu, portant intérêt au taux préférentiel de 2,85 % réduit de 2,50 %, lequel représente un taux de 0,35 % au 31 mars 2015 (0,50 % au 31 mars 2014)	2 941	4 529
	<u>16 634</u>	<u>42 471</u>
Intérêts encaissés au cours de l'exercice	<u>668</u>	<u>938</u>

6. DÉBITEURS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Cotisations des employeurs	36 006	33 368
Subventions aux employeurs versées en trop	326	456
Autres	44	289
Intérêts	7	9
	<u>36 383</u>	<u>34 122</u>
Provision pour créances douteuses	(51)	(30)
	<u>36 332</u>	<u>34 092</u>

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Fonds s'est engagé à appuyer financièrement des projets visant à promouvoir et à soutenir des actions et des initiatives de développement des compétences de la main-d'œuvre. Le solde des obligations contractuelles au 31 mars 2015 s'établit à 39 581 723 \$ (53 298 337 \$ au 31 mars 2014).

Les versements des obligations contractuelles du Fonds s'effectueront de la façon suivante pour les deux prochains exercices :

2016	2017
<u>38 414 967 \$</u>	<u>1 166 756 \$</u>

8. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les répercussions potentielles.

Risque de crédit

Le risque de crédit peut découler de la possibilité qu'une partie manque à ses obligations financières et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Il peut aussi survenir s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. L'exposition maximale du Fonds au risque de crédit correspond à la valeur comptable de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses débiteurs.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que ceux-ci sont investis auprès d'institutions financières réputées et du fonds général du fonds consolidé du revenu.

Le Fonds enregistre une provision pour tenir compte des pertes potentielles liées aux subventions aux employeurs versées en trop et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

8. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements liés à la provision pour créances douteuses du Fonds :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Provision pour créances douteuses au début de l'exercice	30	254
Créances douteuses	26	-
Montant annulé ou radié	(5)	(224)
Provision pour créances douteuses à la fin de l'exercice	<u>51</u>	<u>30</u>

Le Fonds est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

Le Fonds évalue à faible son risque de liquidité puisqu'il détient suffisamment de trésorerie et équivalents de trésorerie pour honorer ses engagements financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. À cet effet, le Fonds paie généralement ses créditeurs et charges à payer à l'intérieur d'un délai de 30 jours.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

8. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque du marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Fonds considère qu'il est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt du Fonds est attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le Fonds considère que son exposition au risque de taux d'intérêt est faible compte tenu que les sommes en cause sont non significatives.

9. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

ANNEXES

TABLEAU DES SERVICES TARIFÉS

BIENS ET SERVICES ACTUELLEMENT TARIFÉS	CERTIFICAT DE QUALITÉ DES INITIATIVES DE FORMATION (CQIF) ¹⁹	MUTUELLE DE FORMATION	AGRÈMENT	CERTIFICAT D'ACTIVITÉ ADMISSIBLE
Revenus perçus	95 000 \$	250 \$	875 100 \$	11 899 \$
Coûts des biens et services	61 255 \$	4 048 \$	146 451 \$	4 228 \$
Méthode de fixation des tarifs	Tarif fixé par le Règlement sur l'exemption applicable au titulaire d'un certificat de qualité des initiatives de formation, article 8. Tarif en vigueur : 1 000 \$	Tarif fixé par le Règlement sur les mutuelles de formation, article 17. Tarif en vigueur : 250 \$	Tarifs fixés par le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation, article 23. Tarifs en vigueur – Organisme formateur : 550 \$; OSBL : 200 \$; formatrice ou formateur : 300 \$; service de formation d'un employeur : 250 \$; service de formation multiemployeur : 500 \$	Tarifs fixés par le Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la Loi sur les compétences. Tarifs en vigueur : 102 \$ pour un colloque, un congrès ou un séminaire organisé par un établissement d'enseignement reconnu, un organisme formateur, une formatrice agréée ou un formateur agréé ou un ordre professionnel, et 210 \$ dans tous les autres cas
Biens et services actuellement tarifés	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	S. O.	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	100 % des coûts de traitement
Niveaux de financement visés par la tarification	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	100 % des coûts de traitement
Justification des niveaux de financement visés par la tarification	Couvrir les coûts du traitement du dossier ou du renouvellement	Couvrir les coûts du traitement du dossier ou du renouvellement	Couvrir les coûts du traitement du dossier ou du renouvellement	Couvrir les coûts du traitement du dossier
Date de la dernière révision tarifaire	Non révisé depuis son entrée en vigueur en 2008	Non révisé depuis son entrée en vigueur en 2008	1 ^{er} janvier 2008	1 ^{er} avril 2014
Mode d'indexation	Aucun article dans le Règlement sur l'exemption ne prévoit l'indexation des droits exigibles	Aucun article dans le Règlement sur les mutuelles de formation ne prévoit l'indexation des droits exigibles	Aucun article dans le Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation ne prévoit l'indexation des droits exigibles	Le Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la Loi prévoit l'indexation des frais exigibles au 1 ^{er} avril de chaque année

19 Le mode de calcul des coûts des biens et services reliés à ce certificat a été revu dans le cadre du présent rapport d'activité afin de l'harmoniser avec celui prévu pour les autres services tarifés.

Autres biens et services pouvant être tarifés

La Direction du soutien au développement de la main-d'œuvre n'offre pas d'autres biens et services qui pourraient être tarifés.

TABLEAUX DES RÉSULTATS DES PROGRAMMES DE SUBVENTION DU FOND

Répartition des projets acceptés en 2013-2014 et en 2014-2015 aux fins du Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre, selon le type de promoteurs

TYPES DE PROMOTEURS	2013-2014 (NOMBRE ET %)	2014-2015 (NOMBRE ET %)
Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO)	113 (61,4)	130 (65,3)
Mutuelle de formation	32 (17,4)	30 (15,1)
Association d'employeurs	24 (13,0)	20 (10,1)
Association de travailleuses et travailleurs	7 (3,8)	5 (2,5)
Table sectorielle ou organisme paritaire	3 (1,6)	8 (4,0)
Fournisseur de services	4 (2,2)	4 (2,0)
Comité d'intégration et de maintien en emploi (CIME)	1 (0,6)	1 (0,5)
Créneau d'excellence	s. o.	1 (0,5)
Donneur d'ordres	s. o.	s. o.
TOTAL	184 (100,0)	199 (100,0)

Répartition des subventions accordées en 2013-2014 et en 2014-2015 aux fins du Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre, selon le type de promoteurs

TYPES DE PROMOTEURS	2013-2014 (\$ ET %)	2014-2015 (\$ ET %)
Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO)	14 649 210 (50,9)	15 178 710 (58,2)
Mutuelle de formation	8 979 400 (31,2)	3 186 598 (12,2)
Association d'employeurs	2 380 497 (8,3)	4 961 566 (19,1)
Association de travailleuses et travailleurs	2 100 502 (7,3)	1 196 312 (4,6)
Fournisseur de services	214 384 (0,7)	257 091 (1,0)
Comité (organisme) paritaire	354 373 (1,2)	898 483 (3,4)
Comité d'intégration et de maintien en emploi (CIME)	127 920 (0,4)	171 379 (0,7)
Créneau d'excellence	s. o.	209 753 (0,8)
Donneur d'ordres	s. o.	s. o.
TOTAL	28 806 286 (100,0)	26 059 892 (100,0)

Répartition des projets acceptés en 2013-2014 et 2014-2015 aux fins du Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre, selon les objectifs du programme

OBJECTIFS	2013-2014 (NOMBRE ET %)	2014-2015 (NOMBRE ET %)
1 Acquisition de la formation de base par des personnes en emploi	12 (6,5)	15 (7,5)
1.1 Formation de base/Alphabétisation	2 (1,1)	1 (0,5)
1.2 Formation de base professionnelle (DEP, AEP)	10 (5,4)	14 (7,0)
2 Soutien au développement des compétences des personnes immigrantes en emploi et à la francisation des milieux de travail	3 (1,6)	3 (1,5)
3 Soutien à la mobilité interne de la main-d'œuvre dans les entreprises, notamment par le transfert intergénérationnel des compétences	6 (3,2)	6 (3,0)

OBJECTIFS	2013-2014 (NOMBRE ET %)	2014-2015 (NOMBRE ET %)
3.1 Compétences clés (départ à la retraite)	3 (1,6)	3 (1,5)
3.2 Compétences clés	3 (1,6)	3 (1,5)
4 Soutien au développement et à la reconnaissance des compétences des personnes en emploi	115 (62,4)	135 (67,9)
4.1 Mise en œuvre du Cadre	19 (10,3)	30 (15,2)
4.1.1 Mise en œuvre du Cadre/Élaboration de normes professionnelles	4 (2,2)	4 (2,0)
4.1.2 Mise en œuvre du Cadre/Révision de normes professionnelles	1 (0,5)	1 (0,5)
4.1.3 Mise en œuvre du Cadre/Implantation des normes professionnelles	11 (6,0)	13 (6,6)
4.1.4 Mise en œuvre du Cadre/Utilisation des dispositifs de reconnaissance des compétences pour les personnes en emploi	2 (1,1)	11 (5,6)
4.1.5 Mise en œuvre du Cadre/Formation visant à combler les compétences manquantes	1 (0,5)	1 (0,5)
4.2 Développement des compétences hors cadre	93 (50,5)	98 (49,2)
4.3 Reconnaissance des compétences hors Cadre	1 (0,5)	s. o.
4.4 Développement des compétences au moyen de stages rémunérés en entreprises	2 (1,1)	7 (3,5)
5 Soutien au maintien en emploi et à la mobilité de la main-d'œuvre pour faciliter l'obtention de certificats de qualification	6 (3,4)	7 (3,5)
6 Soutien à la structuration de la formation dans les entreprises	12 (6,5)	4 (2,0)
6.1 Développement des compétences en gestion de la formation	10 (5,4)	3 (1,5)
6.2 Participation du personnel au processus de gestion de la formation	2 (1,1)	s. o.
6.3 Implantation de services de formation pour les PME	s. o.	1 (0,5)

OBJECTIFS	2013-2014 (NOMBRE ET %)	2014-2015 (NOMBRE ET %)
7 Soutien au développement des compétences dans les créneaux régionaux d'excellence par une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi	S. O.	S. O.
8 Consolidation de l'intervention des comités sectoriels de main-d'œuvre en faveur du développement structurel de la formation dans les entreprises	30 (16,3)	29 (14,6)
TOTAL	184 (100,0)	199 (100,0)

Répartition des subventions accordées en 2013-2014 et 2014-2015 aux fins du Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre, selon les objectifs du programme

OBJECTIFS	2013-2014 (\$ ET %)	2014-2015 (\$ ET %)
1 Acquisition de la formation de base par des personnes en emploi	2 236 421 (7,8)	2 900 258 (11,1)
1.1 Formation de base/Alphabétisation	517 663 (1,8)	514 409 (2,0)
1.2 Formation de base professionnelle (DEP, AEP)	1 718 758 (6,0)	2 385 849 (9,1)
2 Soutien au développement des compétences des personnes immigrantes en emploi et à la francisation des milieux de travail	1 241 854 (4,3)	1 296 654 (5,0)
3 Soutien à la mobilité interne de la main-d'œuvre dans les entreprises, notamment par le transfert intergénérationnel des compétences	1 624 765 (5,6)	844 035 (3,2)
3.1 Compétences clés (départ à la retraite)	636 884 (2,2)	267 617 (1,0)
3.2 Compétences clés	987 881 (3,4)	576 418 (2,2)
4 Soutien au développement et à la reconnaissance des compétences des personnes en emploi :	20 688 636 (71,8)	18 413 064 (70,7)
4.1 Mise en œuvre du Cadre :	1 437 891 (5,0)	2 207 793 (8,5)
4.1.1 Mise en œuvre du Cadre/Élaboration de normes professionnelles	519 538 (1,8)	271 629 (1,0)

OBJECTIFS	2013-2014 (\$ ET %)	2014-2015 (\$ ET %)
4.1.2 Mise en œuvre du Cadre/ Révision de normes professionnelles	24 938 (0,1)	198 347 (0,8)
4.1.3 Mise en œuvre du Cadre/ Implantation des normes professionnelles	785 903 (2,7)	798 820 (3,1)
4.1.4 Mise en œuvre du Cadre/ Utilisation des dispositifs de reconnaissance des compétences pour les personnes en emploi	57 512 (0,2)	903 571 (3,5)
4.1.5 Mise en œuvre du Cadre/ Formation visant à combler les compétences manquantes	50 000 (0,2)	35 426 (0,1)
4.2 Développement des compétences hors cadre	18 431 006 (64,0)	14 387 457 (55,2)
4.3 Reconnaissance des compétences hors Cadre	464 954 (1,6)	s. o.
4.4 Développement des compétences au moyen de stages rémunérés en entreprises	354 785 (1,2)	1 817 814 (7,0)
5 Soutien au maintien en emploi et à la mobilité de la main-d'œuvre pour faciliter l'obtention de certificats de qualification	279 455 (1,0)	447 982 (1,7)
6 Soutien à la structuration de la formation dans les entreprises	699 000 (2,4)	222 025 (0,9)
6.1 Développement des compétences en gestion de la formation	528 601 (1,8)	40 305 (0,2)
6.2 Participation du personnel au processus de gestion de la formation	170 399 (0,6)	s. o.
6.3 Implantation de services de formation pour les PME	s. o.	181 720 (0,7)
7 Soutien au développement des compétences dans les créneaux régionaux d'excellence par une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi	s. o.	s. o.
8 Consolidation de l'intervention des comités sectoriels de main-d'œuvre en faveur du développement structurel de la formation dans les entreprises	2 036 155 (7,1)	1 935 874 (7,4)
TOTAL	28 806 286 (100,0)	26 059 892 (100,0)

Répartition des projets acceptés en 2013-2014 et en 2014-2015 aux fins du Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre, selon les objectifs du programme

OBJECTIFS	2013-2014 (NOMBRE ET %)	2014-2015 (NOMBRE ET %)
1 Acquisition de la formation de base par des personnes en emploi	51 (5,3)	22 (2,5)
1.1 Alphabétisation	4 (0,4)	3 (0,3)
1.2 Formation de base	47 (4,9)	19 (2,2)
2 Soutien à la francisation des milieux de travail	238 (25,1)	248 (28,0)
3 Soutien à la mobilité interne de la main-d'œuvre dans les entreprises, notamment par le transfert intergénérationnel des compétences	463 (48,7)	439 (49,6)
3.1 Compétences clés (départ à la retraite)	105 (11,0)	133 (15,0)
3.2 Compétences clés	358 (37,7)	306 (34,6)
4 Soutien à la reconnaissance des compétences et des acquis des personnes en emploi	71 (7,5)	49 (5,5)
4.1 Reconnaissance des compétences et des acquis	53 (5,6)	39 (4,4)
4.2 Formation visant à combler les compétences manquantes en lien avec une norme	18 (1,9)	10 (1,1)
5 Soutien à l'implantation des stratégies d'apprentissage du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences	71 (7,5)	75 (8,5)
5.1 Participation au PAMT où le crédit d'impôt ne peut s'appliquer	26 (2,7)	9 (1,0)
5.2 PAMT dans les entreprises de l'économie sociale	45 (4,8)	66 (7,5)
6 Soutien à la structuration de la formation dans les entreprises	56 (5,9)	52 (5,9)
6.1 Embauche d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur de la formation	51 (5,4)	48 (5,4)
6.2 Partage, par plus d'une entreprise, d'un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur de la formation	5 (0,5)	4 (0,5)
TOTAL	950 (100,0)	885 (100,0)

Répartition des subventions accordées en 2013-2014 et en 2014-2015 aux fins du Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre, selon les objectifs du programme

OBJECTIFS	2013-2014 (\$ ET %)	2014-2015 (\$ ET %)
1 Acquisition de la formation de base par des personnes en emploi	1 197 846 (3,5)	475 189 (1,8)
1.1 Alphabétisation	51 770 (0,1)	64 118 (0,3)
1.2 Formation de base	1 146 076 (3,4)	411 071 (1,5)
2 Soutien à la francisation des milieux de travail	8 543 384 (25,2)	7 796 830 (29,3)
3 Soutien à la mobilité interne de la main-d'œuvre dans les entreprises, notamment par le transfert intergénérationnel des compétences	18 005 024 (53,1)	13 521 959 (50,8)
3.1 Compétences clés (départ à la retraite)	3 526 137 (10,4)	3 589 607 (13,5)
3.2 Compétences clés	14 478 887 (42,7)	9 932 352 (37,3)
4 Soutien à la reconnaissance des compétences et des acquis des personnes en emploi	1 781 779 (5,3)	974 544 (3,7)
4.1 Reconnaissance des compétences et des acquis	1 311 427 (3,9)	799 732 (3,0)
4.2 Formation visant à combler les compétences manquantes en lien avec une norme	470 352 (1,4)	174 812 (0,7)
5 Soutien à l'implantation des stratégies d'apprentissage du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences	2 114 197 (6,2)	1 972 654 (7,4)
5.1 Participation au PAMT où le crédit d'impôt ne peut s'appliquer	760 627 (2,2)	102 557 (0,4)
5.2 PAMT dans les entreprises de l'économie sociale	1 353 570 (4,0)	1 870 097 (7,0)
6 Soutien à la structuration de la formation dans les entreprises	2 272 972 (6,7)	1 870 820 (7,0)
6.1 Embauche d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur de la formation	2 037 612 (6,0)	1 753 388 (6,6)
6.2 Partage, par plus d'une entreprise, d'un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur de la formation	235 360 (0,7)	117 432 (0,4)
TOTAL	33 915 202 (100,0)	26 611 996 (100,0)

Répartition par région des projets acceptés en 2013-2014 et en 2014-2015 aux fins du Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	2013-2014 (NOMBRE ET %)	2014-2015 (NOMBRE ET %)
1 Bas-Saint-Laurent	23 (2,4)	18 (2,0)
2 Saguenay–Lac-Saint-Jean	31 (3,3)	36 (4,1)
3 Capitale-Nationale	126 (13,3)	128 (14,4)
4 Mauricie	16 (1,7)	21 (2,4)
5 Estrie	96 (10,1)	44 (5,0)
6 Montréal	361 (38,0)	297 (33,6)
7 Outaouais	40 (4,2)	38 (4,3)
8 Abitibi-Témiscamingue	48 (5,1)	17 (1,9)
9 Côte-Nord	7 (0,7)	14 (1,6)
10 Nord-du-Québec	6 (0,6)	5 (0,6)
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5 (0,5)	9 (1,0)
12 Chaudière-Appalaches	25 (2,6)	31 (3,5)
13 Laval	46 (4,8)	38 (4,3)
14 Lanaudière	32 (3,4)	36 (4,1)
15 Laurentides	35 (3,7)	42 (4,7)
16 Montérégie	27 (2,8)	83 (9,4)
17 Centre-du-Québec	26 (2,7)	28 (3,1)
TOTAL	950 (100,0)	885 (100,0)

Répartition par région des subventions accordées en 2013-2014 et en 2014-2015 aux fins du Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	2013-2014 (\$ ET %)	2014-2015 (\$ ET %)
1 Bas-Saint-Laurent	1 136 902 (3,4)	728 970 (2,7)
2 Saguenay–Lac-Saint-Jean	810 490 (2,4)	711 651 (2,7)
3 Capitale-Nationale	2 865 253 (8,4)	2 491 072 (9,4)
4 Mauricie	357 356 (1,1)	609 041 (2,3)
5 Estrie	2 272 500 (6,6)	852 305 (3,2)
6 Montréal	15 863 194 (46,8)	10 697 946 (40,2)
7 Outaouais	850 992 (2,5)	800 084 (3,0)
8 Abitibi-Témiscamingue	2 224 010 (6,6)	910 579 (3,4)
9 Côte-Nord	114 703 (0,3)	287 750 (1,1)
10 Nord-du-Québec	134 606 (0,4)	85 666 (0,3)
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	253 547 (0,7)	363 649 (1,4)
12 Chaudière-Appalaches	1 009 071 (3,0)	1 004 702 (3,8)
13 Laval	1 420 049 (4,2)	1 427 051 (5,3)
14 Lanaudière	1 452 201 (4,3)	1 109 377 (4,2)
15 Laurentides	1 384 270 (4,1)	1 403 797 (5,3)
16 Montérégie	955 350 (2,8)	2 576 893 (9,6)
17 Centre-du-Québec	810 708 (2,4)	551 463 (2,1)
TOTAL	33 915 202 (100,0)	26 611 996 (100,0)

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTION ET SOMMES ACCORDÉES PAR LE FONDS EN 2014-2015, PAR PROGRAMME

Soutien aux promoteurs collectifs pour le développement de la main-d'œuvre

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Académie du CQEA	280 345
Aéro Montréal	472 500
AGRIcarrières, Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole	540 284
Association patronale des entreprises en construction du Québec	220 778
Camo-route inc.	1 279 879
Centre de formation professionnelle de Québec	49 924
Centre d'excellence en formation de l'ACQ	208 265
Centre d'expertise en fabrication métallique industrielle	209 753
Chambre de commerce et d'industrie de Drummond	413 573
Chambre de commerce et d'industrie de Québec	51 843
CoeffiScience, Comité sectoriel de main-d'œuvre chimie, pétrochimie, raffinage et gaz	97 797
Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées	171 379
Comité paritaire de l'industrie de l'automobile de la Mauricie	33 117
Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal	183 671
Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Québec	286 573
Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région Saguenay-Lac-St-Jean	89 392
Comité paritaire sur l'industrie des services automobiles des Cantons de l'Est	305 730
Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle	1 484 278
Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie électrique et électronique	365 530
Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels du Québec	1 342 315
Comité sectoriel de main-d'œuvre de la métallurgie du Québec	584 409
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire du Québec	79 525
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement	354 976
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines du Québec	258 707
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du caoutchouc du Québec	284 610
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime	69 680
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec	405 112
Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec	742 423
Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine	496 704
Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes	268 645
Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles	1 012 801
Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail	248 054
Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation	70 000

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale au Québec	70 000
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier	241 691
Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale-commercialisation et services	111 001
Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications	1 454 191
Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire	244 853
Commission scolaire de la Riveraine	94 929
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	112 238
Conseil des métiers d'art du Québec	30 063
Conseil québécois de la franchise	74 135
Conseil québécois des ressources humaines en culture	116 264
Conseil québécois des ressources humaines en tourisme	598 878
Fédération des pourvoiries du Québec inc.	110 237
FORMABOIS, Comité sectoriel de main-d'œuvre du bois	1 530 842
FormaPlus	17 250
FormaPME	113 421
Grafi'Com Formation (Mutuelle de formation du Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec)	185 528
Maison régionale de l'industrie (région 05) inc.	204 186
Manufacturiers et exportateurs du Québec	767 379
Mutuelle de formation régionale du Saguenay-Lac-St-Jean	548 946
Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec	372 966
Mutuelle de formation du commerce (Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail)	21 998
Mutuelle de formation du secteur des services de garde éducatifs à la petite enfance	328 142
Mutuelle de formation intégrée de la Capitale-Nationale Stratform	506 102
Pharmabio Développement (Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des produits pharmaceutiques et biotechnologiques du Québec)	108 118
Plasticompétences inc. (Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites)	717 143
Québec international, corporation de développement économique pour la région de Québec	194 790
Regroupement du conte au Québec	78 664
Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec	603 635
Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité	239 622
Réseau d'enseignement de la danse	337 726
Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre	1 051 853
Service Intégré du Bois de l'Estrie	44 280
Sous-Traitance Industrielle Québec	700 000
Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES-800)	1 166 249
TOTAL	26 059 892

Soutien à l'amélioration de la compétitivité des entreprises

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
3403092 Canada inc.	7 032
4178963 Canada inc. (Canadian Tire magasins associés nos 318 et 099)	25 164
6769845 Canada inc.	17 898
9020-2292 Québec inc. (Décacer)	27 158
9081-8014 Québec inc. (Atelier M.G.)	28 467
9086-3440 Québec inc. (MF2 AÉRO/RB)	7 500
9088-6615 Québec inc. (Metal Normex)	5 569
9103-9818 Québec inc.	20 743
9137-0619 Québec inc. (Centre de découpe M.B.)	5 520
9169-0362 Québec inc. (Série-Act Peinture)	3 652
9187-2234 Québec inc. (Vinci)	17 174
9210-6194 Québec inc. (S. Automation)	15 750
9220-8750 Québec inc.	30 656
ABS remorques inc.	25 303
Absolunet inc.	100 000
ACCEO Solutions inc.	43 872
Acier Fati inc.	41 250
AFI Formation inc.	4 830
Agropur Coopérative	100 000
Alimentation du lac inc.	22 849
Aliments ED Foods inc.	4 011
Aliments Porvico Itée	12 546
Aluminium Fenebel (1964) inc.	35 429
André Primeau Vélo inc.	26 250
Armoires et boiseries Rivière-du-Loup inc.	73 416
Arpéo arpenteur-géomètre inc.	4 944
Artika for living inc.	33 919
Association coopérative de la collectivité de l'UQAM	73 260
Assurance Andrée Bernier et filles inc.	23 751
Atelier C.F.M. inc.	49 988
Attitudes import inc.	60 162
Autonum presto locations inc.	70 305
B. & L. sports inc.	2 446
B.P.D.L. inc.	35 684
Beaumarché inc.	26 991
Berkayly-5 inc.	25 568
Biscuits Leclerc Itée	100 000

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Bois CFM inc.	42 835
Bois Hamel (division Clermond Hamel Itée)	20 317
C.M.W. Express inc.	17 169
Centre de plomberie St-Jérôme inc. (ORAM Plomberie du Bâtiment)	25 215
CGP Expal inc.	34 860
ClickTouch Amérique inc. (ClickTouch America inc.)	12 933
Cogiscan inc.	12 503
Collection Tuff Avenue inc.	23 243
Communications Hueneye inc.	18 069
Conception Ro-main inc.	10 733
Contre-plaqué Saint-Casimir inc. (St-Casimir Plywood inc.)	15 375
Coopérative de solidarité métal Outaouais	3 487
Coopérative universitaire de l'École de technologie supérieure	10 950
Cordé électrique inc.	10 724
Créations Style Plus inc.	19 950
D.M.C. Soudure inc.	14 863
De Champlain Design inc.	11 556
Des Sources Dodge Chrysler Itée	12 403
Design & Construction Carbecco inc.	8 431
Devicom inc.	36 089
Distributions C.T.E.I. inc.	19 800
DMA Solution inc.	40 935
Dyne-A-Pak inc.	61 830
Eaux Vives Water inc. (Eaux vives embouteillage)	20 325
Ébénisterie A.D. Plus inc.	15 427
Ébénisterie Concept Plus inc.	16 901
École de Joaillerie de Québec	6 092
Écoservices Tria inc.	22 658
Effigis Géo-Solutions inc.	36 000
Électrimat Itée	41 250
Élegance VR design inc.	23 482
Elkem Métal Canada inc.	49 077
Emballage Coderre Packaging inc.	27 900
Emballage Matco inc.	22 800
Emballages Netpak inc.	36 000
EMD Technologies Incorporated	21 972
Enduride Canada Usa inc.	43 338
Énergie CFM inc.	5 688
Énerserv inc.	11 231

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Entreprises Électriques Nadco inc.	36 000
Équipement Pomerleau inc.	25 298
Eski inc.	36 000
Excel Climatisation inc.	23 202
Fabrication Blais Métal inc.	5 370
Fenêtres Panorama inc.	18 023
Fertibeauce inc.	10 500
Fortress Cellulose Spécialisée (Fortress Specialty Cellulose inc.)	41 370
Fournitures funéraires Victoriaville inc. (Cercueils Vic Royal)	4 590
Frontenac Hotel GP inc.	18 820
Fumoir La Fée des Grèves (3309916 Canada inc.)	5 734
Futech St-Laurent inc.	36 037
G.E. Leblanc inc. (SFK LEBLANC)	4 419
Genilan inc.	7 785
GNA Alutech inc.	5 322
Grandchamp Chapiteaux inc. (Les tentes Grandchamp)	23 896
Groupe Dijon inc. (Restauration Dijon inc.)	24 011
Groupe ERA inc.	37 425
Groupe JS International	27 004
Groupe R.Y. Beaudoin inc.	19 688
Groupe Thomas Marine inc.	23 419
Groupe V.R.S.B. inc.	6 196
Harricana Aventures Amos inc.	26 408
Hydrauliques Continentales inc.	36 001
Hydrauliques Rive-Sud inc.	10 208
Hydrosys Experts-Conseils inc.	6 656
Immeubles Saga (9051-8929 Québec inc.)	31 047
Industries Canatal inc.	14 590
Industries CARPO INC.	31 763
Industries Plastipak inc.	34 837
Industries Valtech inc.	28 500
Institut Dentaire International I.D.I. inc.	24 745
Instrumentation dynatherm inc.	41 086
Inter-cel, radio mobile inc.	60 471
IST Technologies de Surface International inc.	31 862
La Calvette Magasin Général inc.	2 991
La Chocolaterie des Pères Trappistes de Mistassini inc.	51 283
La Cie de Vente et Fabrication Sandora Itée	58 369
La Cie Matériaux de Construction BP Canada	50 123

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
La Coop Val-Nord	10 280
La Fromagerie Polyethnique inc.	24 375
La Modèlerie de Montréal inc.	4 194
Laboratoires Reynard inc.	26 400
Lalema inc.	45 000
Layette Minimome inc.	13 643
Léo Desilets, Maître Herboriste inc.	9 090
Les Agences Lisette Limoges inc.	34 350
Les Bouteilles Recyclées du Québec (B.R.Q.) inc.	28 557
Les Calèches de la Nouvelle-France inc.	38 314
Les Chaussures STC inc.	9 660
Les Composites Motion inc.	49 720
Les Éditions Passe-Temps inc.	8 192
Les Éditions Protégez-vous	35 978
Les entreprises Catsports inc.	39 929
Les entreprises Dauphinais inc.	29 745
Les entreprises Gaévan inc.	8 648
Les étiquettes Flexo inc.	5 865
Les industries Bernard & fils Ltée (9073-6604 Québec inc.)	18 857
Les Industries Dici inc.	18 798
Les industries G.R.C. inc.	16 791
Les Industries M.K.E. (1984) inc.	16 740
Les Inspections Atlas Québec inc.	15 012
Les machineries Pronovost inc.	77 206
Les machineries St-Jovite inc.	13 889
Les Œufs Ovale, S.E.C.	3 420
Les Placements Arden inc.	36 000
Les Produits Arc-Fil Ltée	30 754
Les Produits d'Aluminium Wilton Ltée	18 023
Les services ménagers Roy Ltée	36 037
Les Usines Métallurgiques (Usimet) inc.	7 087
Les Vêtements Cashmere (Cashmere Outfitters inc.)	36 008
Libellule images inc.	77 989
Louis-Hébert uniforme inc.	18 360
Lucas Meyer Cosmetics Canada inc.	100 000
Machineries Nordtrac Ltée	46 250
Maetta Sciences inc.	25 380
Magasin Jasmin inc.	31 748
Mas Automotivité Distribution inc.	89 446

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Matériaux Dubreuil inc.	24 806
Métal Bernard inc.	57 270
Métal Dupont inc. (Dumont métal inc.)	23 153
Metalium inc.	41 760
Métallomax inc.	18 073
Micro-Clair International inc.	23 985
Milan Conception inc.	29 580
Miralis inc.	57 975
Mirazed inc.	34 778
Multi-Action Communication inc.	53 454
MYK Fabrication inc.	24 000
Niedner inc.	21 491
Nitek Laser inc.	30 031
Norinfra inc.	998
Orthodontique Sunshine inc.	5 700
Ouellet Portes et Fenêtres inc.	19 661
Papiers de publications Kruger inc.	99 000
Phil Laroche équipement inc.	14 400
Portes et Fenêtres Isothermic inc.	91 800
Prodevco Industries inc.	14 580
Produits forestiers Temrex, société en commandite	100 000
Produits Verriers International (IGP) inc.	35 916
Promo-Plastik, Coopérative de travailleurs	2 291
Promutuel de L'Estuaire, société mutuelle d'assurance générale	15 065
Pubco Produits Internationals Inc.	100 000
Publicité Malga inc.	8 274
Pyrogénèse Canada inc.	7 718
Quincaillerie Gérard Raymond inc.	32 004
RCM Architectural inc.	35 873
Rebox Corp	17 213
Rémi Carrier inc.	12 998
Ressorts cascades inc.	24 375
Rochef chocolatier inc.	2 453
Roger Bisson inc.	32 295
Rovibec inc.	18 733
S. Huot inc.	10 260
S.E. Techno Plus (2009) inc.	50 460
S.E.T. 47 inc.	6 855
Samuelsohn Limitée	35 130

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
SCA Amérique du Nord – Canada inc.	12 510
Scéno Plus inc.	25 245
SGS Sports inc.	38 520
SM Canada (9080-9351 Québec inc.)	8 624
Société d'exploitation des ressources de la Métis inc.	5 690
Soconex Entrepreneur général inc.	6 244
Surbois	10 500
Svarc PR inc.	35 934
Tapis Beaver Itée (Distributions Zenith)	20 475
Techfab inc. (Techfab Gauthier inc.)	35 973
Tecnickrome Aéronautique inc.	35 333
Terrapex Environnement Itée	23 130
Thermotech Combustion F.D.C. inc.	16 943
Tormax inc.	16 200
Transport chaîné inc.	11 569
Transport Kepa inc.	30 475
Trica inc.	33 615
Usimax inc.	8 715
Usinage Filiatrault inc.	26 850
Usinage MCP inc.	8 958
Usinov inc.	8 407
Usiroyal inc.	4 860
Weir Canada inc.	19 995
TOTAL	5 909 425

Soutien régionalisé aux entreprises pour le développement de la main-d'œuvre

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
A. & D. Prévost inc.	18 600
Agence de sécurité Mirado inc.	90 000
Autodesk Canada Co. (Autodesk Canada Cie)	46 440
Hutchinson Aéronautique & Industrie Limitée (Marquez Transtech)	19 788
120033 Canada inc. (Raymond, chauffage, climatisation et ventilation)	78 346
123 Certification inc.	15 635
141517 Canada Itée (Clermont Itée)	14 295
156128 Canada inc. (Multi Luminaire)	5 900
2166-8405 Québec inc. (Réfrigération Nordic)	4 878
2435-9481 Québec inc. (Restaurant Tim Hortons)	1 010
2747-6035 Québec inc. (Silencieux Fédéral Muffler)	42 520
2748-1258 Québec inc. (A C Service)	20 900
2760061 Canada inc.	10 002
3014703 Canada inc. (ACORR)	39 382
3022331 Canada inc. (AB usinage ou Métanox)	23 637
3041000 Canada inc.	18 137
3053857 Canada inc. (Thibo Produits de Bureau)	7 900
3097-2921 Québec inc. [(Débosselage (C.D. 1993) enr.]	13 014
3101-2883 Québec inc. (Cyzotrim)	20 630
3165221 Canada inc. (Cage aux sports)	21 100
3175014 Canada inc. (Combustion R.P.)	4 955
3645240 Canada inc. (Les Industries Nigan)	22 786
3976734 Canada inc. (Yannick.net)	2 606
4197097 Canada inc. (BAM Strategy)	64 355
4489161 Canada inc. (Les Pavillons Lasalle)	94 101
6140581 Canada inc. (Volts énergies)	27 267
6658547 Canada inc. (Spa Énergie Forme)	9 977
6684327 Canada inc. (Allied Scientific Pro)	7 200
7/24 Marketing inc.	9 774
7167474 Canada inc.	6 430
7618280 Canada inc.	14 335
8015228 Canada inc. (Entreprise Méta Link)	2 900
8402728 Canada inc.	39 222
9003-1741 Québec inc. (Restaurant An Phu)	10 206
9020-4983 Québec inc.	19 458
9027-4564 Québec inc. (Rendac STBC)	35 936
9029-0354 Québec inc.	26 359

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
9050-4663 Québec inc. (Le Météore)	9 450
9059-6180 Québec inc. (Restaurant Général Tao)	1 500
9073-0938 Québec inc.	20 058
9088-7795 Québec inc. (Finition S.M.B.)	10 763
9098-5128 Québec inc. (Les Technologies Nu Tone)	8 825
9122-1457 Québec inc. (Morasse Poutine)	36 457
9123-3940 Québec inc.	29 011
9138-1616 Québec inc. (Mito Sushi inc.)	50 000
9148-4014 Québec inc. (NVS Learning)	18 456
9156-9061 Québec inc.	4 261
9159-2634 Québec inc.	19 933
9161-4305 Québec inc. (Mac Phil Diesel)	10 800
9171-5342 Québec inc. (USI FAB Express)	17 556
9181-9136 Québec inc. (Les Glaceurs)	21 125
9187 2234 Québec inc. (Vinci)	30 150
9198-1688 Québec inc. (Zed Productions)	500
9222-5812 Québec inc.	19 040
9224-2379 Québec inc. (Restaurant Mikes)	2 058
9225-5223 Québec inc. (Gestion Quintessence)	38 022
9232-3815 Québec inc. (SPA Orazio inc.)	960
9249-8070 Québec inc. (Hôtel Quality Inn & suites Centre de conférences Gatineau/Ottawa)	71 679
9255-5325 Québec inc.	48 588
9257-4599 Québec inc. (Cuisines Denis Couture 2012)	30 840
9260-8264 Québec inc. (Boucherie Lorrain Cuisine de saison)	14 976
9280-4475 Québec inc. (iRéparation MTL)	15 500
9292-4562 Québec inc. (H&R Block Chibougamau-Chapais)	8 245
9300-1600 Québec inc.	16 000
9300-1618 Québec inc.	88 415
9304-8163 Québec inc.	10 206
A.M.G. Médicale inc.	31 725
A.R. Médicom inc.	8 650
AB Biotech inc.	7 901
ABB inc.	1 600
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	67 537
Acier Nordfab inc.	30 082
Acier profilé S.B.B. inc.	29 760
Action construction infrastructure ACI inc.	28 813
Ad Hoc Recherche inc.	24 983

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Adam Lumber inc.	64 286
Advantech Sans Fil inc. (Advantech techniques de pointe pour faisceaux hertziens)	72 550
AFI Expertise inc.	13 450
AFI Formation inc.	3 920
AFI Services Conseils inc.	2 525
Agence Ometz	48 710
Agence pour vivre chez soi	39 063
Agence Pro Jacques inc.	87 301
Agence Synapse inc.	19 568
Agro 100 Itée	34 369
Aide Domestique du Haut-St François	19 200
Ajustage Mécanique C.D.G. inc.	4 730
Albany International Canada Corp.	25 709
Algorithme Pharma inc.	11 200
Alimentation Akita Food inc.	35 422
Alimentation Frédéric Martin inc.	22 378
Aliments Prince, S.E.C.	10 125
Alithya services, conseils inc.	33 782
Alogient inc.	7 114
Alta Précision inc.	57 663
Alto deisgn inc.	28 478
Aluminox Spec. inc.	9 080
Amdocs Canadian Managed Services inc.	98 926
Amélys	57 300
Ameublements El Ran Itée	100 000
Andritz Hydro Ltée	23 860
Anodisation & Peinture T.N.M. inc.	22 043
APN inc.	70 443
Aquabross inc.	100 000
Aramark Québec inc.	1 029
Armoires Cuisines Action (2757 5158 Québec inc.)	88 226
Armoires Fabritec Itée	48 188
Arrimage du St Laurent (Compagnie d'Arrimage de Québec Itée)	517
Artotech Intégration inc.	1 800
ASDR Fabrication inc.	44 524
Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal (Y des femmes)	23 437
Association coopérative étudiante du Collège Ahuntsic	17 100
Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac	3 912
Association québécoise des transports	76 622

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Atelier Bélanger inc.	3 459
Ateliers de menuiserie Allaire & Fils inc.	39 328
Ateliers M. driveshaft inc.	31 293
Ateliers T.A.Q. inc.	57 600
Atrahan Transformation inc.	71 206
Atrium Innovations inc.	50 541
Auberge & Spa Le Nordik inc.	69 430
Auclair & Martineau inc.	100 000
Autobus Laval Itée	15 158
Averna Technologies	78 011
Axe TI inc.	5 550
Axiom Robotic and Automation ULC	19 997
Axxess International courtiers en douanes inc.	1 027
Azimuth Aéromaintenance inc.	1 200
B3CG Interconnect inc.	83 816
Baie Comeau Métal inc.	9 670
Banque HSBC Canada	91 856
Bedcolab Itée	1 600
Beehivr Technologie (8422494 CANADA INC.)	9 747
Bégin & Bégin incorporée	71 827
Bento Nouveau Ltd	28 452
Bernard paysagiste inc.	47 171
Béton Barrette inc.	44 524
Béton Mobile St Alphonse inc.	27 504
Bibby Ste Croix	14 391
Biofloral inc.	1 160
Bitumar inc.	24 388
Blais Landry inc.	10 106
Bois d'œuvre Cedrico inc. (Bois d'œuvre Cédrico)	30 088
Bois Urbain Meubles	75 641
Bombardier inc. (Bombardier Aéronautique)	100 000
Bordures polycor inc.	99 914
Boucherie Jacques Beaulieu inc.	29 398
Boutique La Vie en Rose inc.	21 650
Bradken Traitement des Minerais C.B.	30 376
Brais, Malouin et Associés inc.	11 715
C&D Aerospace Canada Co. (C&D Aerospace)	22 660
C. Frappier électrique inc.	21 480
C.F.R. Dorchester inc.	68 870

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
C.I.F. Métal Itée	61 842
C.P.E. Le gardien des rêves	19 800
C3F TÉLÉCOM INC.	48 639
Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne	62 450
Camping Lajoie	8 988
Canada Hydraulique Équipement inc.	23 094
Canadel inc.	22 701
Canadoil Forge Itée	6 590
Canarm Itée	8 308
Canevas Design inc.	20 625
Canmec Lajoie Somec inc.	71 745
Carefusion Canada 301 inc.	25 300
Carrières Polycor inc.	70 700
Caristrap International inc.	21 479
Carrefour communautaire de Rosemont, L'entre Gens inc.	7 200
Carrefour d'alimentation et de partage St Barnabé inc.	16 691
Cce Précision limitée	6 951
Centrale Coderr	37 112
Centre Booth de Montréal (Conseil de direction de l'Armée du Salut du Canada)	22 576
Centre Canadien d'architecture	99 211
Centre de Conditionnement Physique Atlantis inc.	36 563
Centre de la petite enfance de Montréal Nord	64 236
Centre de la petite enfance de Pointe St Charles	15 000
Centre de la petite enfance Le Bonjour	4 294
Centre de la petite enfance Les Bois Verts inc.	12 095
Centre de la petite enfance Petit Tambour	2 305
Centre de l'Escalier inc.	50 000
Centre de recherche informatique de Montréal inc.	12 863
Centre de Rénovation de Ste Marie, S.E.C.	19 369
Centre d'hébergement Chartwell inc. Maison Herron	83 438
Centre d'hébergement et de soins de longue durée du Château sur le lac de Sainte Geneviève inc.	25 193
Centre d'intervention des Basses-Laurentides pour l'emploi (CIBLE EMPLOI)	45 000
Centre du camion PRO-CAM Saguenay inc.	37 830
Centre Kukoba des Laurentides inc.	16 960
Centre Métropolitain de Chirurgie (Centre Métropolitain de Chirurgie Plastique inc.)	24 472
Centre R.I.R.E. 2000	9 975
Centre sportif le Jasmin	15 600
Chaîne de travail adapté C.T.A. inc.	39 971

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Champignons Advitam inc.	6 531
Charbon de bois feuille d'érable inc.	13 020
Charcuterie La Bastille (1979) inc.	2 090
Charcuterie Parisienne inc.	39 779
Charl-Pol Portneuf inc.	99 778
Charness, Charness & Charness s.e.n.c.r.l.	9 092
CIMA + SENC	50 400
CIMA + S.E.N.C.	520
Clinique médicale Ste Dorothée	5 889
Club de Golf de l'île de Montréal (2004) inc.	60 029
CMC Électronique inc.	82 350
Cogirès inc.	69 998
Compagnie Beaulieu Canada	100 000
Compagnie d'Éclairage de Solutions Canada)	25 920
Compagnie Mclean Power (Canada)	11 680
Composites B.H.S. inc.	20 910
Concept eco plein air Le Baluchon inc. (Le Baluchon Auberge et Seigneurie Volant)	12 612
Conceptromec inc.	48 255
Confections Troy Canada ltée	25 600
Confort Expert inc.	20 000
Connaissanceune inc.	22 420
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	40 549
Construction Jean Pierre Savard	15 089
Consultants Canarail inc.	25 740
COOP de Consommation de Petit Saguenay	24 354
COOP de Solidarité Autonomie Chez soi	22 251
Coop de solidarité en service d'aide à domicile Mobil'Aide	28 016
Coopérative d'aide à domicile de la MRC de Maskinongé	40 295
Coopérative de solidarité d'aide domestique de Shawinigan	79 405
Coopérative de services à domicile Beauce Nord	28 028
Coopérative de services à domicile de l'Estrie	43 056
Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny	99 955
Coopérative de services Rive Sud	65 385
Coopérative de solidarité Défi autonomie d'Antoine Labelle	25 455
Coopérative de solidarité en soutien à domicile de Joliette	46 800
Coopérative de solidarité Aspire Tout	9 072
Coopérative de solidarité Bon Ménage des Basses Laurentides	17 134
Coopérative de solidarité d'aide à domicile « Aide à Tout »	47 228
Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la MRC de la Minganie	10 908

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Coopérative de solidarité d'aide à domicile HCN	14 095
Coopérative de solidarité d'aide domestique de la Vallée de la Gatineau	11 400
Coopérative de solidarité de services à domicile Aux p'tits soins	20 261
Coopérative de solidarité de services à domicile Beauce Sartigan	35 881
Coopérative de solidarité de services à domicile du Royaume du Saguenay	36 000
Coopérative de solidarité en aide domestique Marteau et Plumeau	50 982
Coopérative de solidarité en aide domestique, Domaine du Roy	15 990
Coopérative de solidarité en soutien à domicile de la MRC L'Assomption	44 684
Coopérative de solidarité en soutien à domicile, Aide Rive Sud Métropolitaine	85 273
Coopérative de solidarité en soutien et aide domestique des Moulins	46 800
Coopérative de solidarité en soutien à domicile d'Autray	15 600
Coopérative de solidarité Novaide	14 394
Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière	62 071
Coopérative de solidarité de services à domicile de Québec	55 062
Coopérative de solidarité en entretien ménager du Bas Richelieu	32 400
Coopérative du Cégep Marie Victorin	15 600
Coopérative funéraire des eaux vives	10 731
Corporation de la maison des Arts Desjardins Drummondville inc.	34 150
Corporation de services d'aide à domicile L'Essentiel	11 063
Corporation de services Morgan Stanley Canada	98 650
Corporation des loisirs de Vanier	6 804
Corporation Interactive Eidos	91 424
Corporation Internationale Masonite (Les portes Lemieux)	12 560
Corporation Internationale Masonite (Premdor)	36 880
Corporation MacDonald, Dettwiler et Associés	64 950
Corporation Steris Canada	7 250
Corporation Zedbed International inc. (Galerie Confort)	96 600
Couche Tard inc.	100 000
Coup de Balai inc.	29 155
Courtiers en douanes Carson limitée (Carson International)	36 448
Couvoir Sélect inc.	13 598
Coveo solutions inc.	34 176
CPE Mère Framboise inc.	14 350
Crakmedia Network	1 087
CS Communication et Systèmes Canada inc.	67 799
CSH Castel Royal inc. (Castel Royal)	45 270
CSH HCN Lessee (Wellesley) LP	87 121
Cuisirama inc.	24 552
Cultures quinto inc.	25 200

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Cushman & Wakefield	26 350
CYG International inc.	76 110
Dentachrome Québec inc.	22 844
Descair inc.	9 900
Deschênes & Fils Itée	21 900
Diabsolut inc.	55 380
Directed Electronics Canada (Électronique Directed Canada)	9 820
Dolbec Y Logistique/Logistics International inc.	4 373
Duportage Ford Itée	16 176
EA Mobile (Canada) ULC	40 150
Easton Hockey (Sports Easton Canada inc.)	33 600
Ébénisterie Lac St Jean inc.	3 752
Éclairage ETC. inc.	23 932
Éco de la Pointe aux Prairies	2 896
École de l'Excellence (École Al Farabi)	8 688
Eco nature (nom antérieur Eco-nature de Laval)	15 120
Électro Kingsey inc.	6 000
Electronic Arts (Canada) inc. (EA Montréal)	98 571
Elka Suspension inc.	44 860
Ellicom inc.	4 240
Emballage Avico inc. (Avico Packaging inc.)	6 050
Emballages Netpak inc.	20 060
Encre et CIE Laurentides inc.	7 221
Englobe Corp.	14 500
Entraide Agapè	13 800
Entreprise de communications Tank inc.	15 460
Entreprises Doco inc.	12 833
Entretien P.E.A.C.E. Plus inc.	26 090
Enviroplast inc.	19 189
Équipement d'emballage M.M.C. Itée	1 600
Équipements Laguë	8 873
Équipements Tremzac inc.	34 702
Ermitage Saint Antoine	11 645
Escaliers Gilles Grenier inc.	37 500
Espoir Rosalile de Gatineau	16 906
Excelitas Canada inc.	33 600
Exo s Inc.	35 280
Explorance inc.	96 716
Express Logan inc.	9 817

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
F. Ménard inc.	8 740
Fabricant de poêles international inc. (Stove Builder International inc.)	2 120
Fabrication Powercast inc.	76 571
Fédération Québécoise de la marche	7 400
Fenêtres Magistral Windows inc.	49 982
Fersten Mondial inc. (Fersten Worldwide inc.)	100 000
FHR QEH Operations Corporation (Fairmont le Reine Élisabeth)	73 100
FieldTurf inc.	88 375
Flocor inc.	3 750
Fondation Partageons l'espoir	34 348
Forex inc.	99 980
Fournisseurs De Navires Northstar inc.	14 266
Francisation Interglobe inc.	7 755
Frima Studio inc.	18 050
Fumoir Grizzly inc.	38 278
Future Électronique inc.	110 092
Garage Pierre Lavoie inc.	24 000
Garderie K.I.D.S. Fielding	36 890
Garderie K.I.D.S. Première II	32 958
Garlock du Canada ltée	13 580
Gate Gourmet Canada inc.	91 500
Général Dynamics produits de défense et systèmes tactiques Canada inc. (Les Technologies industrielles)	50 000
Genetec inc.	20 000
Gestion DVCC inc. (Hôtel Holiday inn Express Québec)	3 507
Gestion Martin Dandurand inc.	22 811
Gestion Maryse Benny inc.	47 330
Gestion Multi Risques International inc.	21 462
Gestion R. Laflamme inc.	1 170
Gilles Bélanger Électrique inc.	90 772
Gillespie Munro inc.	67 673
Graduor (1978) inc.	21 460
Groupe 3DM	93 178
Groupe Accent Fairchild inc.	27 717
Groupe Adonis inc.	98 475
Groupe Alithya inc.	56 144
Groupe Anderson inc.	29 981
Groupe CMI inc.	3 200
Groupe Conseil Génicom inc.	14 037

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Groupe CSR inc.	25 732
Groupe de la Côte inc.	27 878
Groupe de ressources techniques « Bâtir son quartier »	20 215
Groupe Deschênes inc.	4 350
Groupe Gecko Alliance inc.	7 250
Groupe Germain inc.	19 980
Groupe Gorilla Canada inc.	8 500
Groupe Lacasse inc.	9 300
Groupe Matris inc.	4 189
Groupe Meloche inc.	46 223
Groupe Miro Construction inc.	16 750
Groupe NBG inc.	6 886
Groupe RCM inc.	15 360
Groupe Séma Structures Ferroviaires inc.	27 212
Groupement forestier de Kamouraska inc.	46 390
Groupement forestier de Témiscouata inc.	73 778
H2O Innovation inc.	14 270
Halo Pharmaceutical Canada inc.	30 163
Hardent inc.	66 480
Héritage Ébénisterie Architecturale inc.	17 598
Hibernum Créations inc.	91 251
Holcim (Canada) inc.	62 758
Hôtel Tadoussac	5 487
Hotel Tadoussac (Silverbirch no. 39)	15 411
Hotellus Canada Holdings inc.	69 100
Hyco Canada Limited	23 250
Hygiènanet inc.	500
I D Foods Corporation (Corporation des Aliments I D)	12 394
IDS Amérique du Nord Ltée	41 730
Imprimerie Maxime inc.	41 164
Imprimerie Sainte Julie inc.	17 667
Imprimerie Solisco inc.	38 880
Industries B. Rainville inc.	6 400
Industries Bois Ditton inc.	36 355
Industries Cresswell inc.	71 017
Industries D.E.A. inc.	15 552
Industries Océan inc.	61 560
Industries Unicor inc.	100 000
Innobec Technologies inc.	20 165

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Innotex inc.	33 540
Innovation Industrielle Boivin inc.	16 268
Insight Canada inc.	46 781
Insight Direct Canada inc. (Informatique Insight Direct)	33 262
Insta Cheques	51 503
Instrumentation G.D.D. inc.	8 338
Intact Corporation financière	615
Investissement immobilier Groupe Maurice inc.	20 001
Iprospect Canada (TM) (9152 7945 Québec inc.)	28 498
Ipsos Opérations Canada Limited Partnership (Opérations Ipsos Canada S.E.C.)	33 224
Irosoft inc.	59 924
Jed Wen (Jed Wen of Canada, Ltd)	40 200
Jesta I.S. inc.	17 200
Jesta P.S. inc.	2 400
John Macher inc.	20 040
JPMA Global inc.	53 485
Jubilant Draximage inc.	10 740
Jubilant HollisterStier inc.	15 270
Kaba Ilco inc.	67 246
Kanwal inc.	38 344
Kongsberg inc.	34 207
L. & G. Cloutier Médical inc.	1 248
L. Demers & Fils inc.	16 907
L. Martin (1984) inc.	100 000
L.D.J.V. Courrier Plus inc.	4 172
La Baratte (La Belle Visite)	6 050
La bibliothèque publique juive	34 520
La Cie Électrique Britton Itée	99 720
La Clef de Sol inc.	100 000
La Compagnie 2 Amériks inc.	14 258
La Compagnie Empire Crockery inc.	63 708
La Coop Val Nord	100 000
La Corporation Cité Joie inc.	25 567
La Couvée inc.	12 360
La Fédération des coopératives du Nouveau Québec	14 600
La Fine Boucherie Campbell inc.	31 864
La fondation Centaur pour les arts d'interprétation	22 000
La Fraisonnée inc.	10 620
La ganterie Best Itée	27 000

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
La Maison d'un Nouvel Élan inc.	15 000
La Télévision Communautaire du Témiscamingue	9 370
Labelink products inc.	37 440
Laboratoire Primatech inc.	54 600
L'Agence de Voyages Baie Comeau inc.	21 847
L'Air en Fête (9075 6719 Québec inc.)	16 819
Lalema inc.	55 000
Landis International inc.	50 885
L'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec)	9 594
L'Atelier de Suzanne (Boulet, Suzanne)	975
Lauzon Bois énergétique recyclé inc.	25 827
Le Bouvier inc.	2 236
Le buffet des continents	1 030
Le Groupe A&A spécialiste du document (Montréal) inc.	39 851
Le Groupe Aldo inc.	94 872
Le groupe dimension multi vétérinaire inc.	7 851
Le Groupe Harnois inc.	28 080
Le Groupe Lavergne inc.	19 997
Le groupe Plani Mex (9088 8116 Québec inc.)	828
Le Musée McCord d'histoire canadienne	25 641
Le repas du passant	9 000
Le resto Robin des Bois	15 000
Le Tournant 3F inc.	1 868
L'École Entreprise Formetal inc.	60 120
Lécuyer & Fils Itée	7 246
Lefko produits de plastique inc.	15 000
Lenoir et Leblanc inc.	1 000
Les Abeilles Service de conditionnement inc.	59 995
Les Aliments Trans Gras inc.	27 175
Les ateliers d'Antoine	14 950
Les ateliers ferroviaires de Mont Joli inc.	2 715
Les Ateliers Présiko inc.	12 204
Les Ateliers Forest inc.	20 003
Les Boiseries Conrad Lajeunesse inc.	28 270
Les Boiseries Leblanc inc.	55 891
Les Bourgeons de la Mitis	14 208
Les câbles Ben Mor inc.	32 609
Les Calèches de la Nouvelle France inc.	51 100
Les Caoutchoucs et Plastiques Falpaco inc.	60 086

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Les cartons Northrich inc.	30 170
Les confections Stroma inc.	62 240
Les constructions Beauce Atlas inc.	37 500
Les Constructions Hallé et Frères inc.	28 506
Les Couvre Planchers Orléans inc.	15 750
Les Créations Morin inc.	28 836
Les Diamants Stornoway (Canada) inc.	50 000
Les Emballages Deltapac inc.	30 374
Les emballages Wipak Heat Seal inc.	19 059
Les Engrenages Sherbrooke inc.	5 219
Les Entreprises Cafection inc.	3 650
Les entreprises d'insertion Godefroy Laviolette (Eclipse, entreprise d'insertion)	5 818
Les Entreprises E.F. Arseneault inc.	80 188
Les Entreprises Glenn Robertson inc. (Glenn Robertson inc.)	14 958
Les entreprises Pâtes et Croûtes L.B. inc.	57 605
Les entreprises Stefmar inc.	800
Les Entreprises St Ubald inc.	26 969
Les enveloppes de Bâtiment Oldcastle Canada	20 100
Les Équipements de Maniwaki inc.	40 595
Les Fabrications Brandon inc.	31 396
Les Fenêtres Gaspésiennes inc.	56 854
Les Forages L.B.M. inc.	24 244
Les Fourgons Rive Sud inc.	11 666
Les Grossistes en Plomberie & Chauffage Boone inc. (Boone Plumbing & Heating Supply inc.)	3 450
Les habitations populaires St Sacrement	24 650
Les industries Amisco Itée	28 251
Les industries de moules et plastiques VIF Itée.	32 288
Les industries Fabri Lam inc.	30 429
Les industries Halrai inc.	23 950
Les industries Hydro Wick Itée	5 463
Les industries J.S.P. inc.	23 830
Les industries Rouillard inc.	1 073
Les Industries Trans Canada (1884) inc.	2 986
Les Industries Ultratiner inc.	43 246
Les Inspections Atlas Québec inc.	20 000
Les lainages Victor Itée	45 000
Les Logiciels Informat (Les Logiciels Informat inc.)	13 004
Les luminaires Eureka inc.	19 753

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Les Métaux Richard Angers Itée	840
Les minéraux Harsco	64 580
Les Outils Arpex inc.	6 240
Les Outils Clortech inc.	95 400
Les Pêcheries Marinard Itée	97 063
Les Plantations Robert inc.	26 410
Les Plastiques Multicap inc.	5 330
Les Portes du Manoir inc.	15 238
Les produits Alimaison (2014) inc.	1 119
Les produits alimentaires Sager inc.	35 391
Les produits chimiques Delmar inc.	25 155
Les Produits Nationaux pour l'Environnement Itée	13 661
Les produits Tremtech inc.	32 229
Les produits Verriers Novatech inc. (NOVATECH GLASS INC.)	68 876
Les réservoirs Gil Fab International inc.	32 079
Les résidences Chamoine Scott inc.	2 047
Les restaurants McDonald du Canada limitée	20 473
Les Serres Stéphane Bertrand inc.	50 001
Les services conseils Systématix inc.	5 200
Les services d'aide Remue Ménage	20 643
Les services de Promotion et de Publicité Effix inc.	19 858
Les services Électro Techno inc.	21 995
Les services énergétiques Écosystem inc.	44 616
Les solutions Victrix inc.	17 500
Les systèmes B.M.H. inc.	50 000
Les systèmes Espace/Max inc.	96 665
Les systèmes médicaux Intelrad Incorporée	79 700
Les systèmes Weighpack inc.	78 208
Les Technologies Forensic Wai inc. (Forensic Technology Wai inc.)	7 520
Les textiles Mercedes Itée	84 148
Les tourbières Berger Itée (Le groupe Berger)	100 000
Les Transports Lacombe inc.	7 215
Les Viandes Du Breton inc.	41 250
L IPSE Services conseil inc.	9 300
Loblaws inc.	20 478
Logiag inc.	12 123
Logikit inc.	29 431
Logistique Trans Pro inc.	27 007
Lorendo inc.	27 000

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Lussier Cabinet d'assurances et services financiers inc.	76 191
LVL Studio inc.	29 535
M.A. Baulne inc.	100 000
M.C.M.E.L. Inc.	58 714
Maax Bath inc. (Maax Beauce)	16 332
Machinerie A.P. inc.	40 888
Machinerie Pharma Cos inc.	18 289
Maison Charlemagne	17 437
Maison Courtemanche inc.	3 446
Maison de la Famille Éveil Naissance	18 146
Maison de soins palliatifs de Laval inc.	8 780
Maison de Sophia	1 210
Maison du Festival de Jazz inc. (Le Balmoral)	14 089
Maison du père	30 000
Maison Funéraire Rideau	12 550
Maisons Usinées Confort Design inc.	50 000
Marketing Ex Situ inc. (Ex Situ Marketing inc.)	18 028
Matériaux Audet inc.	9 114
Matériaux St Étienne inc.	5 318
Matricis Informatique inc.	20 526
Matritech inc.	3 120
MBI Corexcel inc.	6 365
Mécanique SGR inc.	5 760
Média Deluxe Canada inc. (La compagnie Softitler du Canada inc.)	42 261
MEGA Brands inc.	39 237
Métallurgie Castech inc.	89 750
Meubles Busch 1980 inc.	30 600
Meubles Gober inc.	34 999
Micro L.L. inc. (L.C.M. informatique)	99 900
Microbrasserie Saint Pancrace inc.	17 117
Micro ondes Apollo Itée	18 327
Milgram & Compagnie Itée	30 324
MNUBO inc.	8 914
Mobile Rive Sud inc.	27 092
Modelcom inc.	5 454
Moderco inc.	37 908
Momentum Technologies inc.	27 170
Mont Bleu Ford inc.	3 560
Montel inc.	23 350

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Montméd inc.	9 490
Morbern inc.	24 000
Moto--Gatineau (2013) inc.	32 047
Moules industriels (C.H.F.G.) inc.	24 604
Multiprojets R.S.	13 087
Multi services corporation d'aide à domicile	39 600
Multi Techniques (RDL) inc.	5 507
MYK Fabrication inc.	32 986
Nakisa inc.	48 760
Nettoieprêt, coopérative de travailleurs	5 348
Newtec Électricité inc.	7 000
Ning Inc. (Hôtel Ambrose)	11 955
Nurun inc.	24 025
Nutra Fruit inc.	5 938
Objectif Lune inc.	63 870
Océan remorquage Québec inc.	2 240
Octasic inc.	24 100
Omnitrans inc.	22 347
Opal RT Technologies inc.	23 600
Optel Vision inc.	22 450
Outil Mag Victoriaville	1 905
P. Baillargeon Itée	13 380
P.H. Vitres d'autos inc.	24 720
Pageau Morel inc.	15 570
Parker Hannifin Canada	3 170
Parrainage civique les Marronniers	14 040
Premier Équipement de manutention TGF inc.	43 000
Première générale Lanaudière inc.	25 444
Prinoth Itée	26 775
Produits chimiques Seigneurie	96 482
Produits de Plancher Finitec inc.	43 851
Produits de soins pour la peau au lait de chèvre Canus inc.	10 773
Produits Delta Victo Itée	13 302
Produits forestiers Temrex, société en commandite	100 000
Produits forestiers universelles du Canada inc.	7 866
Produits Pâtisserie Michaud inc.	39 595
Produits Vince inc.	7 445
Projet Jeunesse de l'Ouest de l'Île	8 089
Pro J Médic inc.	17 788

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Pro J Pharma inc.	15 536
Pro Métal Plus	4 200
Promoflex International inc.	9 832
Puma Canada inc.	37 440
PUR inc.	3 000
Pyrogénèse Canada inc.	27 866
Quincaillerie Palmarolle inc.	76 593
RAD Équipements inc.	12 266
Radialpoint Safecare inc.	79 200
Rampart Partitions inc.	13 925
Rapide Snack inc.	85 619
Rasakti inc.	21 260
Re Source Integration (Intégration Re Source)	9 570
Recyclage Vanier	137 562
RefPlus inc.	59 990
Rematech Division Bremo	700
Rémi Carrier inc.	43 512
Remue Ménage de l'Outaouais	6 929
Renaud assurances et gestion de risques inc.	70 000
Réparations de Navires Navamar inc.	63 220
Répit Ressource de l'Est de Montréal	100 000
Réseau carrières s.a.	9 240
Réseau d'aide le tremplin inc.	21 550
Réseau Oceanwide inc.	16 340
Résidence Christ Roi	8 735
Résidence Côté Jardin	9 498
Ressorts Liberté inc.	39 750
Restaurant Au Vieux Duluth	641
Restaurant Khémara inc.	975
Restaurant La Conquistadora (Vega, Claudio)	900
Ricoh Canada inc.	36 066
Roger Bisson inc.	25 080
Roger Deziel inc.	12 760
Roland Boulanger et Cie ltée	5 219
Rouleau Construction Aylmer inc.	5 790
Ruby Stein Wagner & Associés	35 546
Saladexpress inc. [Nutriplus (TMA436484)]	60 000
Savoir Faire Linux inc.	29 062
Scholer industriel inc. SCHOLER INDUSTRIEL INC.	11 712

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Séguin Morris inc.	60 000
Sélection du Pâtissier	6 250
Semex inc.	12 306
Sérigraphie Richford inc.	43 946
Service de garde Aéropuce inc. (CPE Aeropuce)	41 969
Service d'entretien domestique du Granit inc.	19 200
Service d'entretien Pro Prêt inc.	13 810
Service Travail Maison	33 607
Services à la communauté du Rousseau inc.	73 019
Services de jeux Babel inc.	46 070
Services Micro Bureautique	3 450
Signalisation Kalitec inc.	13 059
Simulations CMLABS inc.	99 731
Sistemalux inc.	24 256
Sixpro inc. (Usine Saint Nicéphore)	50 000
SM Construction inc.	86 145
Société Canadienne du Cancer, division du Québec	75 059
Société Caterpillar du Canada	11 200
Société de développement commercial Wellington	5 150
Société de développement d'habitation communautaire (SODHAC)	19 110
Société de Gestion Cogir II inc.	75 000
Société en commandite FF Soucy WB	100 000
Société en commandite Manoir Richelieu (Fairmont Le Manoir Richelieu)	102 694
Société en commandite Papier Masson WB	100 000
Société en commandite Stadacona WB	3 960
Soconex Entrepreneur Général inc.	20 000
Solution ménage de L'Érable inc.	25 682
Solutions Abilis inc.	43 950
Solutions de Reconnaissance Rideau inc.	29 376
Solutions Emergensys inc.	9 650
Solutions KSH inc. (KSH Solutions inc.)	69 491
Solutions Technologiques Vistance inc.	8 640
Sonya Langevin, Pl. fin. Inc.	1 905
Soucy Rivalair inc.	31 890
Soutien à domicile Des Chenaux	13 315
Souvenirs Avanti inc.	11 399
Spin Sport inc.	28 761
Station Mont Tremblant	100 000
Ste Marie Automobiles Itée	18 333

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Studio Artéfact 2002 inc.	17 450
Studio Perle inc.	13 120
Subaru Ste Agathe enr. (2625 2106 Québec inc.)	40 920
Synersoft distribution inc.	36 526
Système de Classement Continental inc.	2 699
Systèmes Alphanumériques Canada Itée	86 134
Systèmes d'Emballage Aesus inc.	7 200
Systèmes Info Électroniques H.P. inc.	8 200
Systèmes Intertrade inc.	3 200
Techfab inc. (Techfab Gauthier inc.)	19 958
Techni Data Performance inc.	79 025
Techno Aire de jeux inc.	20 000
Technologie de Pensée Itée (Thought Technology Ltd.)	61 241
Technologies Environnemental Terragon inc.	64 933
Technologies ICR et Associés inc.	8 517
Technologies IWEB inc.	30 482
Technologies Synergx inc.	4 800
Technologies Umbrella inc.	23 832
Tecnickrome Aéronautique inc.	20 007
Tékalia Aéronautik (2010) inc.	19 980
Tekna systèmes plasma inc. (Tekna plasma systèmes inc.)	6 400
Tembec	100 000
Tenco inc.	21 360
Thermodesign inc.	20 700
Thomas & Betts Itée	28 392
Toitures Couture & associés inc.	60 000
TQC Équipement inc.	3 200
Transport Beaulé inc.	87 500
Transport Clément Bégin inc.	99 859
Transport Daniel Léveillé inc. (Transport Léveillé)	95 152
Transport Jolatem inc.	34 395
Transport Logo Pro inc.	47 970
Transport Matte Itée	10 518
Treuil de la capitale inc.	9 000
Trica inc.	48 555
TRJ Télécom inc.	50 000
TROLEC INC.	61 440
Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES 800)	155 093

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et de commerce, FAT COI CTC TUAC Canada, local 1991 P	56 351
Usinage F.B. inc.	94 703
Usinage JV Tech inc.	5 600
Usinage S.P. inc.	3 840
Usinage Tourmac inc.	54 488
Usinatech inc.	38 048
Valacta inc.	15 288
Valacta, Société en commandite	5 700
Vallée inc.	45 530
Varitron Technologies inc.	28 116
Velan inc.	99 880
Verbom inc.	3 120
Vertex Pharmaceuticals (Canada) inc.	3 200
Vestshell inc.	78 402
Vêtements Peerless inc.	99 469
Vêtements Sportifs Filmar Canada inc.	20 009
Viandex inc.	52 687
Vigneault chocolatier Ltée	5 317
Vohl inc.	16 027
Voyage à rabais	29 089
Voyages Paradis inc.	9 113
West Penetone inc.	15 280
WSP CANADA INC.	1 500
Xerium Canada inc.	24 970
XYZ Technologie Culturelle inc.	37 283
TOTAL partiel entreprises	25 209 802
TOTAL partiel fournisseurs (contrats de services réalisés sur une base régionale pour 20 projets*)	1 402 194

* Pour ces ententes de services, le fournisseur est un organisme reconnu par le MELS.

Soutien au démarrage et à la structuration des mutuelles

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Académie des entrepreneurs généraux	75 758
TOTAL	75 758

Mesure liée à l'adéquation formation-emploi

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
ASDR Fabrication inc.	43 962
Béton Barrette inc.	43 962
Carrefour Jeunesse-emploi de Laval (C.J.E.L.)	8 000
Carrefour jeunesse emploi Rivière-du-Nord	44 422
Carrefour jeunesse emploi Thérèse-de-Blainville	67 267
Centre de formation professionnelle de Québec	39 540
Centre de formation professionnelle La Croisée	17 181
Centre d'études collégiales à Chibougamau	114 000
Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières	105 860
Collège d'enseignement général et professionnel Bois-de-Boulogne	80 269
Collège d'enseignement général et professionnel de St-Félicien	43 610
Collège d'enseignement général et professionnel du Vieux-Montréal	90 545
Collège d'enseignement général et professionnel Gérald-Godin	82 000
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale au Québec	32 500
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	87 600
Commission scolaire de la Rivéraine (CFP École d'Agriculture de Nicolet)	29 958
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	150 000
Commission scolaire de Laval	48 230
Commission scolaire des Chênes (École-Marie-Rivier)	9 050
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	174 240
Commission scolaire des Phares	12 590
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	40 000
Commission scolaire du Lac-St-Jean-Forgescom (FORGESCOM)	31 000
Conférence Régionale des Élus du Centre-du-Québec	50 000
Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière	140 528
Corporation des créneaux d'excellence de Lanaudière	144 206
FORMABOIS, Comité sectoriel de main-d'œuvre du bois	146 603
La Chambre de commerce et d'industrie de Laval	65 075

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
L'Association touristique de l'Outaouais (Tourisme Outaouais)	105 500
Les Outilleurs Arpex inc.	3 000
Muni-Spec Mont Laurier	52 135
Outillage de Précision Drummond inc.	5 000
Rail GD INC.	21 000
Salon Carrière Formation de Québec	50 316
Université du Québec à Rimouski	112 349
TOTAL	2 291 498

Programme de subvention à la recherche appliquée

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)	70 000
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	106 800
Télé-niversité	255 288
Université du Québec à Montréal	242 038
TOTAL	613 750

Initiatives de la Commission

BÉNÉFICIAIRES	SUBVENTIONS ACCORDÉES (\$)
Centrale des syndicats démocratiques	10 000
Centrale des syndicats du Québec	15 000
Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre	15 000
Confédération des syndicats nationaux	10 000
Conseil du patronat du Québec inc.	84 565
Fédération des cégeps	10 000
Fédération des commissions scolaires du Québec	10 000
Fédération des chambres de commerce de la province de Québec (Chambre de commerce du Québec)	15 000
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	10 000
Manufacturiers et exportateurs du Québec	122 951
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec)	10 000
Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité	10 000
Réseau des carrefours Jeunesse-Emploi du Québec	10 000
Union des producteurs agricoles	10 000
Université du Québec à Montréal (Service de la recherche et de la création)	201 630
TOTAL	2 291 498

HYPERLIENS

Description des organisations du réseau des partenaires de la Commission :

www.cpmt.gouv.qc.ca/reseau-des-partenaires/index.asp

Règlement sur les dépenses de formation admissibles :

www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=%2F%2FD_8_3%2FD8_3R3.htm

Règlement sur l'exemption applicable aux titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation :

www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/D_8_3/D8_3R5.HTM

Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation :

www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/D_8_3/D8_3R1.HTM

Règlement sur la déontologie des formateurs et des organismes formateurs :

www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/D_8_3/D8_3R2.HTM

Liste des entreprises titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation :

www.cpmt.gouv.qc.ca/grands-dossiers/loi-competences/liste-titulaires.asp

Liste des mutuelles de formation reconnues :

www.cpmt.gouv.qc.ca/formation/mutuelles-reconnues.asp



**Commission
des partenaires
du marché du travail**

Québec 